

AVIS

Conseil
de jeunesse
de Montréal

Lieux de sociabilité

Accès aux services

Logement

Actions Jeunes Citoyens

(514)
Génération

18 - 30 ans

Montréal 

REMERCIEMENTS

La présente publication a été réalisée dans le cadre des activités de la deuxième année de fonctionnement du Conseil jeunesse de Montréal (CJM), entre les mois de septembre 2004 et février 2005. Les comités « Culture, sport et loisir », « Montréal métropole » et « Problématiques sociales et clientèles » avaient la responsabilité de cet avis.

MEMBRES DU CJM AYANT CONTRIBUÉ À CET AVIS

Maha Abdali
Silviu Bursanescu
Daphney Colin
Vanessa Cupidon
Charlotte Marguerite Debunne
Marilou Filiatreault
Dominique Hamel
Véronique Lafleur
Kristen Larocque
Vanessa Léveillé
Marie-Paule Partikian
Alexander Saveriano
Christopher Woods-Fry

COORDINATRICE

Mylène Robert

RECHERCHE, RÉDACTION ET ANALYSE DU SONDAGE

Marie-Eve Perron, agente de recherche

ASSISTANTS À LA RECHERCHE ET À LA RÉDACTION

Silviu Bursanescu
Daphney Colin
Charlotte Marguerite Debunne
Sarah Girouard
Dominique Hamel
Marie-Paule Partikian

RÉVISION LINGUISTIQUE

Dominique Hamel
Marie-Paule Partikian

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Marie-Paule Partikian
Marie-Eve Perron

PAGE COUVERTURE

Mathieu Renaud, concepteur graphique

COLLABORATEURS

Ville de Montréal

Opération Solidarité 5000 logements

Jean-Jacques Bédard
Stéphane Charbonneau
Suzanne LaFerrière

Division du développement social

Guy Lacroix
Sylvie Lepage
Claudie Mompont

Actions Jeunes Citoyens (AJC)

Sarah Girouard
Louise-Michel Laurence
Julie Nuckle
Véronique Therrien
Les participants et organismes partenaires d'AJC

La Table d'expertise jeunesse municipale

Organismes

Caserne 18-30
Clinique communautaire Pointe-aux-Trembles
Foyer des jeunes travailleurs
Intégration jeunesse du Québec
L'Arrêt-Source
Le chez nous
Maison Tangente
Programme d'initiation au travail

Observatoire jeunesse - Université d'Ottawa

Marc Molgat

Ainsi que tous les organismes qui nous ont aidés à distribuer le questionnaire et tous les jeunes qui y ont répondu.

AVANT-PROPOS

Le Conseil jeunesse de Montréal (CjM) a officiellement été créé le 11 février 2003 par la Ville de Montréal. Ce comité consultatif, composé de quinze jeunes âgés de 16 à 30 ans, a pour mandat de conseiller l'administration municipale sur toutes les questions relatives aux jeunes de 12 à 30 ans et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse sur le territoire montréalais. Le CjM offre donc aux jeunes Montréalais une occasion de participer à la construction de l'avenir de la nouvelle ville, en leur donnant une voix et un réel pouvoir d'influence au chapitre des décisions.

Cette année, le Conseil jeunesse de Montréal s'est penché sur la place des jeunes âgés de 18 à 30 ans au sein de la Ville de Montréal. La jeunesse est en mouvement, et ses besoins évoluent constamment. La majorité des services de la Ville qui sont offerts aux jeunes ne tiennent pas compte de cette réalité. Le Conseil jeunesse de Montréal a donc élaboré un avis général, intitulé « *(514) génération 18-30 ans* », en se basant sur la situation actuelle à Montréal et en recommandant des pistes d'intervention adaptées à la réalité de la métropole.

Cet avis s'attarde donc à la problématique de la place des jeunes dans la vie montréalaise, plus précisément en matière de logement, d'accessibilité aux services offerts par la Ville ainsi que de lieux de sociabilité pour les jeunes. Cet avis inclut aussi les recommandations issues de l'événement *Actions Jeunes Citoyens* d'octobre 2004 sur l'engagement des jeunes de 18 à 30 ans.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| INTRODUCTION | 1 |
| QUESTIONNAIRE : MÉTHODOLOGIE ET PROFIL DES RÉPONDANTS | 2 |
| PORTRAIT GÉNÉRAL DES JEUNES DE 18 À 30 ANS | 4 |
| | |
| CHAPITRE 1 | |
| Le logement chez les jeunes | |
| 1.1 Le portrait de la situation montréalaise en matière de logement | 7 |
| 1.2 La problématique des jeunes et du logement | 11 |
| 1.3 Les résultats du sondage | 15 |
| 1.4 Les recommandations | 18 |
| | |
| CHAPITRE 2 | |
| L'accessibilité aux services | |
| 2.1 Le portrait de la situation montréalaise en matière d'accessibilité aux services | 21 |
| 2.2 La problématique des jeunes et des services offerts par la Ville de Montréal | 24 |
| 2.3 Les résultats du sondage | 26 |
| 2.4 Les recommandations | 28 |
| | |
| CHAPITRE 3 | |
| Les lieux de sociabilité | |
| 3.1 Le portrait de la situation montréalaise en matière de lieux de sociabilité | 29 |
| 3.2 La problématique des jeunes et des lieux de sociabilité offerts par la Ville de Montréal | 36 |
| 3.3 Les résultats du sondage | 38 |
| 3.4 Les recommandations | 40 |
| | |
| CHAPITRE 4 | |
| L'événement Actions Jeunes Citoyens | |
| 4.1 Le contexte | 42 |
| 4.2 L'événement | 43 |
| 4.3 Les recommandations | 45 |
| | |
| CONCLUSION | 49 |
| BIBLIOGRAPHIE | 50 |
| LISTE DES GRAPHIQUES ET DES TABLEAUX | 53 |
| ANNEXE 1 : LE QUESTIONNAIRE | 54 |

Dans cette publication, le masculin englobe le féminin dans le seul but d'alléger le texte.

INTRODUCTION

Au cours de la présentation des nouveaux membres du Conseil jeunesse de Montréal en mars 2004 à l'hôtel de ville, le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, a invité le CjM à déterminer les sujets dont il aimerait traiter dans son avis principal pour l'année 2004. Rappelons qu'en 2003, M. le maire avait sollicité un avis portant sur le renouvellement de la fonction publique municipale, qui fut également présenté à cette occasion¹.

À la suite de cette présentation, le CjM a tenu plusieurs réunions de travail au cours desquelles les membres ont pu s'exprimer quant aux sujets qu'ils jugeaient prioritaires pour la jeunesse montréalaise. Bien évidemment, de nombreuses idées furent avancées, mais ce qui a retenu l'attention des membres a été la situation des jeunes âgés de 18 à 30 ans, vivant ou travaillant à Montréal. Cette population, qui est souvent oubliée, leur a semblé mériter une attention particulière dans l'avis général de 2004. En effet, il apparaît qu'une bonne partie de l'effectif, des activités et des organismes de la Ville de Montréal ciblent les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans. Cependant, une fois que la clientèle jeunesse atteint l'âge fatidique de 18 ans, très peu de services lui sont offerts, alors qu'elle en a pourtant besoin.

Ainsi, trois comités de travail du CjM se sont penchés sur les enjeux à explorer touchant directement la vie des 18 à 30 ans à Montréal : « Culture, sport et loisir », « Montréal métropole » et « Problématiques sociales et clientèles ». Les trois axes déterminés et traités dans le présent avis sont : 1- le logement pour les 18 à 30 ans; 2- l'accès aux services de la Ville pour les 18 à 30 ans; 3- les lieux de sociabilité pour les 18 à 30 ans. Dans le 4^e chapitre sont aussi présentées les recommandations de l'événement international

Actions Jeunes Citoyens qui s'est déroulé à Montréal en octobre 2004.

Conscient que ce ne sont pas là tous les enjeux touchant cette tranche d'âges, le CjM tient à préciser que ce sont en soi des sujets vastes qui ont nécessité une recherche considérable et de nombreuses rencontres avec les intervenants du milieu pour aboutir aux recommandations qui sont dévoilées dans le présent avis. Il était nécessaire de poser des balises quant aux sujets explorés.

Le Conseil jeunesse de Montréal croit que cet avis et les recommandations qu'il contient aideront à faire progresser les dossiers de la Ville de Montréal en rapport avec la jeunesse. Selon le CjM, la mise en application des présentes recommandations aiderait à mettre de l'avant une génération de citoyens dynamiques et, par le fait même, l'engagement de l'administration municipale envers une population qui est, somme toute, la relève pour les années à venir.

¹ *Avis sur le renouvellement de la fonction publique municipale : « En fonction des jeunes »*
http://www.ville.montreal.qc.ca/ldvdm/jsp/cjm/pdf/cjm_rapport_complet.pdf

QUESTIONNAIRE : MÉTHODOLOGIE ET PROFIL DES RÉPONDANTS

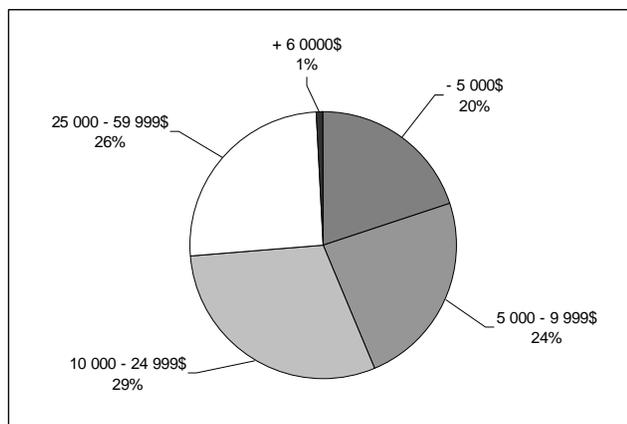
Pour sonder les préoccupations et les réalités des jeunes de 18 à 30 ans, nous avons distribué un questionnaire portant sur les trois thèmes choisis par le CjM. Le questionnaire comptait 37 questions au total, dont trois ouvertes. Nous avons axé notre collecte de données de façon à obtenir les résultats les plus représentatifs possible de la jeunesse montréalaise.

Nous avons recueilli un total de 395 questionnaires auprès de jeunes de 18 à 30 ans majoritairement résidents de Montréal. La collecte s'est faite en grande partie par les membres auprès d'organismes et d'institutions jeunesse (établissements scolaires, répondants jeunesse des arrondissements, carrefours jeunesse-emploi, etc.).

Nous avons donc un échantillon composé à 62 % de femmes et à 38 % d'hommes, répartis de 18 à 30 ans de façon uniforme. La moyenne d'âge est de 23,3 ans. De nos répondants, 23 % sont membres d'une communauté ethnoculturelle.

Le salaire de nos répondants se divise de la façon suivante :

Graphique 1 : Revenu annuel personnel (avant impôt)



Évidemment, ce sont les 27 à 30 ans qui ont les meilleurs salaires : la majorité d'entre eux, soit 57 %, ont un revenu allant de 25 000 \$ à 59 999 \$. Pour le même revenu, nous retrouvons près de 42 % des 24 à 26 ans et 7 % des 21 à 23 ans.

La grande majorité des répondants au questionnaire étaient aux études (63 %). De ce compte, 47,3 % étudiaient à plein temps et 15,7 % à temps partiel. Parmi ceux qui n'étaient pas aux études, 15,7 % n'avaient pas l'intention d'y retourner à court terme, tandis que 21,3 % projetaient d'y retourner d'ici peu. La scolarité de nos répondants se divise comme suit :

Tableau 1 : Dernier diplôme obtenu

| | Fréquence | Pourcentage |
|------------------------------------------------------------------|-----------|-------------|
| Primaire ou moins | 27 | 6,9 % |
| Diplôme d'études secondaires (D.E.S. et D.E.P.) | 123 | 31,5 % |
| Diplôme d'études collégiales | 120 | 30,7 % |
| Études universitaires de 1 ^{er} cycle | 102 | 26,1 % |
| Études universitaires de 2 ^e et 3 ^e cycles | 19 | 4,9 % |
| TOTAL | 391 | 100 % |

Il est important de noter que, parmi nos répondants, 29 % sont des étudiants à plein temps qui ne travaillent pas durant leurs études, mais que 63 % d'entre eux ont un emploi à temps partiel. Seulement 8 % travaillent à plein temps ou au-delà de 35 heures par semaine. Les étudiants à temps partiel travaillent en grande partie entre 15 heures et 34 heures (43 %), mais 38 % travaillent à plein temps ou plus de 35 heures par semaine.

D'autre part, 36 % des jeunes âgés entre 27 et 30 ans sont toujours aux études, soit à plein temps (23 %) ou à temps partiel (13 %). Ils sont aussi très nombreux à vouloir retrouver les bancs de l'école, puisque 23 % des gens de cette catégorie ont dit vouloir y retourner d'ici peu. Pour les jeunes qui ne sont plus aux études, 15 % ne travaillent pas pour le moment et 18 % travaillent à temps partiel. Le tiers seulement a un emploi à plein temps.

Plus de 71 % des répondants sont célibataires, et seulement 29 % sont en couple. Près de la totalité des répondants n'ont pas d'enfants (92 %). Évidemment, ce sont les jeunes âgés de 27 à 30 ans qui sont le moins souvent célibataires, 42 % en comparaison de 65 % pour les 18 à 20 ans.

Notre dernière question était : « Si vous étiez maire pour une journée, que feriez-vous pour donner une place aux 18 à 30 ans ? ». Les réponses ont été très variées, mais voici les principales préoccupations de nos répondants :

Tableau 2 : Les principales préoccupations des jeunes s'ils s'étaient maires

| Préoccupations | |
|---------------------------------------------------------------------------------|------|
| Les services et loisirs adaptés | 21 % |
| Le logement | 20 % |
| Les transports en commun | 18 % |
| L'emploi | 13 % |
| La consultation, l'écoute et la représentativité des jeunes au sein de la Ville | 8 % |
| L'éducation | 6 % |
| La publication des ressources | 5 % |
| L'environnement | 3 % |

Pour chacun des trois chapitres, vous trouverez d'autres résultats de ce questionnaire touchant la problématique étudiée.

PORTRAIT GÉNÉRAL DES JEUNES DE 18 À 30 ANS

Malgré une croissance constante de la population montréalaise et québécoise, le nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans diminue depuis quelques décennies. Selon les données du recensement de 2001, Montréal compte 279 545 jeunes de 15 à 29 ans au sein de sa population. De ce nombre, on retrouve une proportion légèrement plus élevée de femmes. En 2003 à Montréal, les jeunes comptaient pour un peu plus de 20 % de la population, chiffre en baisse constante depuis 1976 (près de 30 % à cette époque) au profit des aînés. Si nous observons les perspectives démographiques jusqu'en 2041, ce chiffre tend à continuer de baisser pour atteindre 15 % seulement pour l'ensemble du Québec².

Malgré que la population de jeunes s'amointrise, les difficultés vécues par ceux-ci se multiplient sur tous les plans : baisse des revenus, début difficile sur le marché du travail, dettes étudiantes, vie de couple qui se fait attendre, toxicomanie, itinérance, suicide, etc. Voici donc un bref portrait de quelques réalités vécues par la jeunesse d'aujourd'hui qui nous aidera à bien comprendre les problématiques traitées dans cet avis.

Sur le plan du mode de vie, nous pouvons constater que contrairement aux générations précédentes, les jeunes âgés de 15 à 29 ans sont très majoritairement célibataires (voir tableau 3). Une étude sur l'histoire conjugale des Canadiens, publiée par Statistique Canada en 2002, révélait qu'environ 48 % des 20 à 29 ans choisissent d'être conjoints de fait plutôt que de se marier à leur première union. L'âge moyen de la maternité au Québec en 2003 était de 29,06 ans et de 30,37 ans pour la région de Montréal. En 1981, l'âge moyen de la mère à la naissance de son premier enfant était de 27,45 ans au Québec³.

² Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec, 1996-2041, régions administratives, régions métropolitaines et municipalités

³ Les jeunes de Montréal, portraits statistiques régionaux, 2002

Tableau 3 : Répartition selon l'état matrimonial et le groupe d'âges au Québec, 2001

| | 15-19 | 20-24 | 25-29 |
|---------------------|-------|-------|-------|
| Célibataire | 98,7 | 83,5 | 51,8 |
| Marié - union libre | 2,0 | 30,00 | 80,7 |
| Séparé | 0 | 0,1 | 0,6 |
| Veuf | 0 | 0,1 | 0,1 |
| Divorcé | 0,1 | 0,2 | 0,7 |

Source : Institut de la statistique du Québec, 2001

Cette nouvelle réalité s'explique par plusieurs facteurs dont l'allongement des études qui semble être un fait incontournable. En premier lieu, il apparaît que les jeunes obtiennent maintenant leur diplôme secondaire, collégial et universitaire dans une proportion beaucoup plus importante qu'il y a 20 ans. Selon le ministère de l'Éducation du Québec, seulement 14,8 % des gens obtenaient un baccalauréat en 1976 en comparaison de 27 % en 2002⁴. Les autres diplômes sont aussi en hausse constante depuis des années. Il va sans dire qu'une plus faible proportion arrêtera ses études après l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, et ainsi, la majorité tend à étudier davantage. En deuxième lieu, nous pouvons observer que beaucoup plus de jeunes se retrouvent sur les bancs de l'école actuellement. En 2001, plus de 61 % des 15 à 24 ans étudiaient à plein temps comparativement à 43 % en 1981⁵.

Cette recrudescence de l'apprentissage fait en sorte que les jeunes font inévitablement leur entrée dans la population active beaucoup plus tard qu'auparavant. En 1985, 52 % des 15 à 34 ans faisaient partie de la population active au Québec. En 2003, ils ne sont que 37 %⁶.

⁴ Indicateur de l'éducation - édition 2004, ministère de l'Éducation

⁵ Statistique Canada, Recensements du Canada, 2001

⁶ Statistique Canada, CANSIM

Les études amènent aussi un autre problème, celui de l'endettement. En moyenne en 2000, un étudiant finissant au collégial a contracté 12 600 \$ de dettes dues aux programmes de prêts et un finissant au baccalauréat, une moyenne de 19 500 \$⁷. Le remboursement s'étale souvent sur plusieurs années, devenant un boulet pour les jeunes travailleurs. Seulement 22 % des bacheliers seront en mesure de rembourser la totalité de leurs dettes en moins de deux ans. Si les études tendent à s'allonger, nous pouvons prévoir que les dettes ne pourront qu'être plus grandes pour cette population. Nous pouvons déjà voir une évolution évidente du montant des dettes depuis 1990 : « Les étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat en 2000 devaient environ 30 % de plus que les diplômés de la promotion de 1995 et 76 % de plus que les diplômés de la promotion de 1990 (en dollars constants de 2000) »⁸.

L'allongement des études n'aide donc en rien la situation financière des jeunes qui se retrouvent nécessairement plus longtemps sans emploi convenable pour subvenir à leurs besoins.

Une fois les études terminées, ils font la rencontre d'une autre difficulté : le marché du travail. Les 18-30 ans sont de plus en plus confrontés à des emplois atypiques⁹, ne leur permettant qu'une situation précaire. Les emplois permanents laissent place aux emplois temporaires ou à contrat pour travailleurs autonomes. Selon l'enquête sur la population active de Statistique Canada, le taux d'emplois atypiques des 15 à 29 ans à Montréal en 2001 était de 42,7 %, comparativement à 32,8 % pour les 30 ans et plus au Québec. Les jeunes occupent ainsi très souvent des emplois à temps partiel et sont dans l'obligation de cumuler plusieurs emplois simultanément pour s'assurer un revenu

⁷Enquête nationale auprès des diplômés : endettement des étudiants, promotion de 2000

⁸Idem

⁹ « Le travail non traditionnel, dit atypique, est défini comme étant ce qui ne correspond pas à l'idéal de l'emploi régulier à plein temps. De manière générale, les emplois atypiques englobent les emplois à temps partiel, les emplois à court terme ou à contrat, les emplois obtenus par l'entremise d'agences de

décent. Selon les données recueillies par le Secrétariat à la jeunesse, 31,8 % des jeunes de 15 à 29 ans au Québec travaillaient à temps partiel en 2003, et ils étaient 30,1 % dans la région de Montréal. Selon une étude, près des deux tiers le faisaient en raison des études et près du tiers en raison des difficultés à trouver un emploi à temps plein¹⁰. La précarité fait donc maintenant partie de la norme plutôt que de l'exception. Aussi, souvent parce qu'ils ont moins d'ancienneté, ce sont les jeunes qui écotent des salaires les plus bas comparativement à leurs aînés et qui sont, du même coup, mis à pied les premiers.

En raison notamment de cette réalité, le taux de chômage chez les jeunes adultes est considérablement élevé. En 2003, il s'élevait à 19,8 % pour les 15 à 19 ans, à 13,0 % pour les 20 à 24 ans et à 9,5 % pour les 25 à 29 ans, le taux pour l'ensemble de la population active au Québec étant de 9,7 %¹¹. De plus, les critères permettant l'accès à l'assurance-emploi discriminent les jeunes adultes qui occupent souvent des emplois de travailleurs autonomes non reconnus pour le calcul d'heures nécessaires pour l'obtention de prestations.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, nous assistons à un vieillissement de la population montréalaise. Beaucoup d'éléments sont en place pour améliorer la qualité de vie des 65 ans et plus : construction de logements sociaux adaptés, tarifs réduits pour aînés (transports en commun, activités de loisirs, services, etc.). De plus, les *baby-boomers* sont de plus en plus âgés et prennent beaucoup de place dans les préoccupations du gouvernement et de la communauté.

Cette portion de la population a besoin du soutien apporté par l'État puisque sa condition n'est pas sans difficulté. Nous tenons par contre à attirer l'attention sur la condition de la population à

placement temporaire et le travail indépendant *à son compte*. » Conseil du patronat du Québec, 2002

¹⁰ Secrétariat à la jeunesse : répartition de l'emploi à temps partiel selon la raison, le sexe et le groupe d'âges, indicateurs jeunesse, 1994

l'étude dans le présent avis. La situation financière des personnes âgées par comparaison avec celle des jeunes révèle que ce seront probablement les 18 à 30 ans qui seront les prochains à crier à l'aide.

Tableau 4 : Salaire moyen selon l'âge à Montréal, 2002

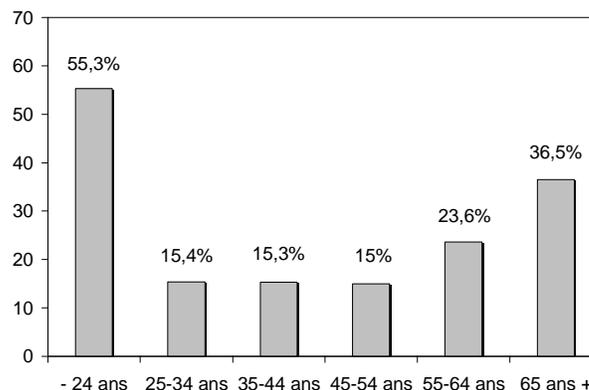
| | 2002 | 1995 | 1990 | 1985 | 1980 |
|-----------|--------|--------|--------|--------|--------|
| - 20 ans | 5 700 | 8 200 | 7 000 | 6 400 | 7 100 |
| 20-24 ans | 15 300 | 13 700 | 15 700 | 17 800 | 21 300 |
| 25-34 ans | 32 000 | 27 900 | 30 800 | 30 400 | 33 900 |
| 35-44 ans | 39 700 | 36 000 | 38 900 | 39 200 | 34 400 |
| 45-54 ans | 43 000 | 34 900 | 39 800 | 36 500 | 38 000 |
| 55-64 ans | 32 900 | 28 600 | 33 800 | 27 700 | 35 400 |
| 65 ans + | 25 800 | 21 600 | 18 900 | 19 600 | 19 400 |

Source : Statistique Canada, CANSIM, 2002

Comme vous pouvez le constater dans le tableau 4, le salaire moyen des jeunes de 20 à 24 ans a diminué de 6 000 \$ depuis 1980, soit une baisse de 28 %. Même la tranche d'âges des 25 à 34 ans a connu une baisse du salaire moyen de 6 %. Ce sont par contre les personnes de plus de 65 ans qui ont obtenu la plus grande hausse de salaire en 22 ans, soit 33 %. Malgré cette augmentation, le salaire moyen des personnes âgées reste faible en comparaison de la catégorie des 55 à 64 ans.

C'est en prenant connaissance de la population vivant sous le seuil de faible revenu que nous pouvons comprendre précisément la situation financière difficile vécue par les jeunes.

Graphique 2 : Population vivant sous le seuil de faible revenu (avant impôt), selon l'âge du soutien économique du ménage à Montréal, 2002



Source : Statistique Canada, CANSIM, 2002

Comme nous le présente le graphique 2, plus de 55 % de la population vivant sous le seuil de faible revenu est âgé de moins de 24 ans. Entre 25 et 34 ans, une nette amélioration de 30 % peut par contre être observée. Il devient donc évident que la jeunesse montréalaise tend à améliorer sa situation avec le temps, souvent avec la fin des études. Il n'en reste pas moins que pendant une bonne partie de leur vie, ces jeunes doivent jongler avec plusieurs problèmes avant de pouvoir s'en sortir.

Bref, la vie des jeunes adultes est en mouvement, et nous croyons qu'il est important de s'arrêter pour bien comprendre ces enjeux.

¹¹ Statistique Canada, enquête mensuelle sur la population active (EPA - tableau 282-0001)

CHAPITRE 1

LE LOGEMENT CHEZ LES JEUNES

1.1 LE PORTRAIT DE LA SITUATION MONTRÉLAISE EN MATIÈRE DE LOGEMENT

C'est à la suite d'une mûre réflexion sur la situation des jeunes Montréalais âgés de 18 à 30 ans que les membres du comité « Problématiques sociales et clientèles », d'un commun accord, ont décidé d'approfondir le sujet.

C'est à travers ce questionnement que les membres du CjM se sont demandé quelles étaient les limites des responsabilités de la Ville face aux difficultés les plus fréquemment rencontrées par les jeunes dans leur recherche de logement ou d'une première propriété, ainsi que les solutions envisageables pour pallier ces difficultés. Loin de nous l'idée de vouloir présenter la question de façon exhaustive. Cet avis tente de circonscrire une problématique qui touche une partie importante des Montréalais afin de la mettre en relief et ainsi d'offrir une piste de réflexion sur ce sujet d'actualité : l'accès des jeunes à un logement et à une propriété.

Jusqu'à maintenant, la situation des jeunes sans-abri a fait l'objet de plusieurs études, dont celle de Bellot (2003) qui aborde spécifiquement la question du logement, mais on en connaît beaucoup moins sur les problèmes d'accès au logement que rencontrent les jeunes en général dans leur recherche d'indépendance. Voici donc un bref portrait de la situation à Montréal par rapport au logement et à la jeunesse.

Montréal et le logement

Depuis quelques années, la construction de *condominiums* a augmenté lentement au détriment de la construction d'appartements. Ce n'est qu'en juillet 2001, avec la crise du 1^{er} juillet, que la population montréalaise a pu mesurer l'ampleur de

la situation. En 2001, le taux d'inoccupation était descendu à 0,6 % à Montréal; aujourd'hui, il est de 1,7 %¹². Par contre, en 2003-2004, il se situait toujours à 0,6 % pour les loyers sous le seuil de 600 \$ par mois.

Les Montréalais ont assisté à une flambée du prix des logements : entre 2000 et 2003, la région de Montréal a vu ses loyers augmenter de 13 %¹³. Évidemment, ce sont les familles et les foyers à faible revenu qui ont été le plus lourdement touchés. La Ville de Montréal a donc mis sur pied en 2002, avec l'aide des deux paliers de gouvernement, un projet pour contrer cette situation : l'opération *Solidarité 5000 logements*. Deux programmes à frais partagés, *AccèsLogis* et *Logement abordable Québec - volet social et communautaire* sont utilisés à cette fin.

Opération Solidarité 5000 logements

La Ville est impliquée depuis 1959 dans la construction de logements sociaux, de façon plus ou moins constante. Depuis 1997, nous avons assisté à la construction de 500 nouvelles unités par année en moyenne. Grâce à cette opération *Solidarité 5000 logements*, la Ville s'est engagée à construire 5000 nouveaux logements sociaux sur l'île de Montréal entre 2002 et la fin de 2005, soit une augmentation de plus de 300 %.

Les projets de *Solidarité 5000 logements* permettent notamment la revitalisation des terrains et des immeubles vacants, permettant ainsi un recyclage des ressources inexploitées de Montréal. La Ville participe à raison de 15 % du financement des projets et à 30 % des terrains utilisés, en plus de fournir des sommes supplémentaires pour la décontamination des sols et pour les infrastructures municipales.

La plupart des projets sont intégrés au cœur des quartiers. Une partie de ceux-ci sont au prix du

¹² Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL)

¹³ Un cinq et demi à 1 350 \$ par mois ! Le secteur du logement demeure en crise, *Le devoir*, mercredi 3 décembre 2003

marché, et les autres visent les ménages démunis, afin de favoriser la mixité socio-économique. La formation de ghettos est, de cette façon, beaucoup moins probable.

L'opération *Solidarité 5000 logements* comporte trois volets, chacun offrant des solutions adaptées aux besoins d'un groupe précis.

1^{er} volet - ménages à revenu faible ou modéré

Ce volet permet à des ménages à revenu faible ou modéré de trouver un logement permanent. On y retrouve habituellement des familles, des personnes seules ou encore des personnes âgées ou handicapées autonomes.

2^e volet - personnes âgées

Le deuxième volet est mis sur pied spécifiquement pour les personnes âgées en légère perte d'autonomie et leur offre des services adaptés.

3^e volet - besoins particuliers

Ce volet s'adresse aux personnes avec des besoins particuliers. On y trouve majoritairement des logements permanents avec des services de soutien pour répondre aux besoins particuliers des occupants dont les personnes en difficulté qui ont entrepris une démarche de réinsertion sociale. C'est dans ce volet qu'on retrouve la plus grande concentration de jeunes de 18 à 30 ans.

Les projets sont instaurés en relation avec les organismes œuvrant dans le quartier. Les arrondissements jouent aussi un rôle important dans l'identification des priorités vécues sur leur territoire.

Pour devenir locataire dans un de ces projets, il faut satisfaire des critères de sélection différents d'un cas à l'autre, mais habituellement basés sur le revenu ainsi que sur le dossier personnel.

En plus de l'opération *Solidarité 5000 logements*, la Ville de Montréal s'investit dans différents programmes d'aide à l'habitation tels que la création de logements privés, la construction de logements à prix abordable ou encore des programmes d'accès à la propriété.

Accès à la propriété

En novembre 2004, la Ville de Montréal a mérité un prix d'excellence en habitation qui lui a été remis par la *Société Canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL)*. Ce prix lui a été décerné pour le programme *Domi-Cible* lancé en 2001.

Ce programme a été remplacé en 2003 par une forme connexe de subvention pour l'accès à la propriété rendue disponible pour des acheteurs qui en sont à leur première propriété. Le programme prévoit une aide à l'achat de « plex » pour propriétaires occupants, mais également une aide pour les locataires qui achètent leur logement. Plusieurs centaines de ménages se sont déjà prévalus de cette aide. La *Société d'habitation du Québec* ainsi que la Ville de Montréal, dans le cadre du programme à frais partagés *Rénovation Québec*, permettent des subventions allant de 5 500 \$ à 8 500 \$ pour l'achat d'une propriété à prix abordable¹⁴ sur l'île de Montréal.

Un programme du gouvernement fédéral permet aussi aux jeunes de devenir propriétaires : le *Régime d'accession à la propriété (RAP)*. Ce programme permet aux futurs propriétaires de retirer jusqu'à 20 000 \$ (40 000 \$ par couple) d'un RÉER pour l'achat d'une habitation sans avoir à payer de l'impôt sur le retrait.

Ce programme vise les acheteurs qui en sont à leur premier achat ou, du moins, qui n'ont pas été propriétaires depuis au moins cinq ans. Cette nouvelle résidence peut être située n'importe où au Canada et doit servir de résidence principale. Par

¹⁴ Unité résidentielle neuve : 150 000 \$ pour un ménage sans enfant et 170 000 \$ pour un ménage avec au moins un enfant de moins de 18 ans. Duplex à quintuplex : 176 000 \$ à 258 000 \$

contre, les fonds retirés doivent être remis dans le RÉER en un maximum de quinze ans.

À la connaissance du CjM, ces trois programmes semblent être les seuls qui permettent aux jeunes d'accéder plus facilement à une propriété.

Allocation-logement

Un autre programme gouvernemental permet, cette fois-ci aux familles ayant au moins un enfant et aux personnes de plus de 55 ans, de bénéficier d'une aide au logement. Le programme *Allocation-logement* est destiné aux ménages à faible revenu qui consacrent un pourcentage trop élevé de leur salaire au loyer.

L'aide financière peut atteindre 80 \$ par mois et tient compte du nombre de personnes dans le ménage, du type de ménage, du revenu ainsi que du loyer mensuel. En moyenne, les allocations se situent autour de 55 \$.

Les jeunes de 18 à 30 ans sans enfant ne peuvent donc pas se prévaloir de ce complément au revenu.

Cité universitaire

Le projet de cité universitaire est issu de la Commission des jeunes de l'UCIM¹⁵, et l'idée a été reprise au *Sommet de Montréal* qui a eu lieu en juin 2002. Les participants soulignaient dans un des ateliers que *la création d'une cité universitaire internationale contribuerait au rayonnement de Montréal*¹⁶. L'idée initiale des instigateurs du projet s'inspirerait de la *Cité internationale universitaire de Paris* qui permet de favoriser l'intégration des étudiants étrangers à la vie parisienne.

Pour l'instant, le projet montréalais en est seulement au stade de l'évaluation de la faisabilité. Les établissements qui ont été approchés pour ce

projet sont l'Université McGill, l'École des Hautes Études Commerciales (HEC), l'École de technologie supérieure (ETS), l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'École Polytechnique, l'Université de Montréal ainsi que l'Université Concordia.

Selon les informations recueillies à ce stade, nous y retrouverions environ 3 200 places distribuées sur trois emplacements différents, couvrant la ville à l'est, à l'ouest et au nord. Le projet est évalué présentement à 240 millions de dollars, mais ce chiffre est sujet à changer, car une étude de faisabilité devrait être publiée en avril 2005. Les gouvernements provincial et fédéral ainsi que la Ville de Montréal s'engagent actuellement à verser un montant total de 375 000 \$ chacun pour ce projet. Le reste des dépenses serait assumé par une entreprise privée (OSBL), et le projet serait géré par celle-ci en partenariat avec les universités.

Pour les universités, cette association avec les deux paliers de gouvernement est justifiable, car ce projet permettrait le rayonnement international de Montréal à travers le système d'éducation. Ces nouveaux établissements prestigieux présenteraient un design recherché, afin d'attirer les étudiants d'universités d'autres pays.

Présentement, 93 % des étudiants venant de l'étranger vivent en appartement et non sur les campus. Le projet de cité universitaire viserait donc particulièrement à loger ces étudiants afin de les intégrer plus facilement à la vie montréalaise.

Le coût moyen d'un appartement dans ces résidences est présentement évalué à 537 \$ par chambre, par mois (services et mobilier inclus).

Outre les projets précédents, il existe d'autres initiatives, des nouveaux modèles d'intervention qui peuvent faire appel aux programmes d'habitation déjà mentionnés.

¹⁵ L'Union des citoyens et citoyennes de l'île de Montréal

¹⁶ Compte rendu du « *Sommet de Montréal* », les 5 et 6 juin 2002

L'Avenue et Les Petites Avenues

L'Avenue, Maison d'hébergement jeunesse a été créée en 1985 pour offrir des services d'hébergement et de dépannage, d'une durée maximale de six mois, aux jeunes adultes en difficulté. Son approche permet une prise en charge à travers toutes les facettes de la vie quotidienne des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les Petites avenues est un autre projet issu de *L'Avenue, Maison d'hébergement jeunesse*. Son programme s'apparente à la formule des appartements supervisés. Des logements de sept ou huit pièces accueillent jusqu'à quatre jeunes chacun. Tous les frais sont assumés par les locataires, mais le nom de *L'Avenue* apparaît sur les factures d'électricité, de téléphone et de chauffage. L'encadrement est moins strict que dans les maisons d'hébergement, mais permet une insertion sociale et économique aux jeunes qui en ont besoin.

Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal

Le *Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal (FJTMM)* est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de favoriser l'insertion sociale des jeunes de 17 à 24 ans par la réalisation d'un projet de vie à travers une prise en charge au niveau du logement. Ce projet de vie doit être lié à l'emploi, à la formation ou à la santé et ainsi permettre de prendre le pouvoir sur sa vie.

Le *Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal* favorise la stabilisation du jeune adulte dans sa vie personnelle et professionnelle, par le maintien en emploi et le maintien en logement. L'hébergement, en colocation avec d'autres travailleurs, permet un loyer à coût modique, en plus d'être meublé et chauffé.

Le soutien professionnel permet de faire un suivi individuel et régulier des projets de vie des

résidents. Un soutien omniprésent est aussi offert pour la recherche et le maintien en emploi ou en formation. Des rencontres de groupe ainsi que des ateliers d'information sur différents sujets touchant les jeunes adultes sont abordés.

D'autres projets existent pour favoriser l'intégration des jeunes par le biais de l'hébergement ou encore de l'aide au logement. Parmi les plus connus, nous retrouvons :

- *La maison Tangente;*
- *L'Auberge communautaire du Sud-Ouest;*
- *Les habitations l'Escalier.*

1.2 LA PROBLÉMATIQUE DES JEUNES ET DU LOGEMENT

Pour bien comprendre la situation des jeunes par rapport au logement, il faut inévitablement parler de celle vécue au niveau financier. La réalité des jeunes par rapport à l'emploi et aux études a beaucoup évolué. Le temps passé à l'école s'allonge et l'entrée sur le marché du travail se fait inévitablement plus tard.

Comme nous en faisons part dans notre portrait global des 18 à 30 ans, il existe maintenant beaucoup plus d'emplois précaires qu'avant (temps partiel ou temporaire). Souvent, parce qu'ils ont moins d'ancienneté, ce sont les jeunes qui sont congédiés en premier. Ils ont, par la même occasion, un salaire plus faible que leurs aînés puisque celui-ci est souvent proportionnel à l'expérience acquise. Il y a donc de plus en plus de jeunes en difficulté financière à cause des conditions d'emploi actuelles.

Cette situation fait en sorte que les 18 à 30 ans se retrouvent plus souvent sous le seuil du faible revenu. Il y a en effet beaucoup plus de ménages constitués de jeunes qui consacrent plus de 30 % de leur revenu à se loger. En fait, près d'un ménage sur deux dont le chef est âgé de 15 à 24 ans a un faible revenu, soit la moitié ou moins du revenu médian (34 700 \$) de tous les ménages de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Sur le territoire de la Ville de Montréal, la situation est pire avec 55 % des jeunes ménages qui ont un revenu égal ou inférieur à la moitié du revenu médian des ménages de la CMM.

Tableau 5 : Revenu médian selon l'âge de soutien du ménage à Montréal et dans la CMM

| Ménages de 15 à 24 ans (chef) selon le niveau de revenu annuel par rapport au revenu médian de tous les ménages de la CMM (2000) | Ville de Montréal (%) | CMM (%) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------|
| 30% et moins | 34,7 | 30,5 |
| 30,1% à 50% | 19,7 | 18,3 |
| 50,1% à 80% | 20,0 | 20,5 |
| 80,1% à 120% | 15,1 | 17,0 |
| Plus de 120% | 10,4 | 13,4 |

Source : Ville de Montréal, Service du développement économique et du développement urbain, Direction de l'habitation, Division de l'expertise et du soutien au développement résidentiel, «Annuaire statistique 2003», données calculées à partir du *recensement 2001* de Statistique Canada.

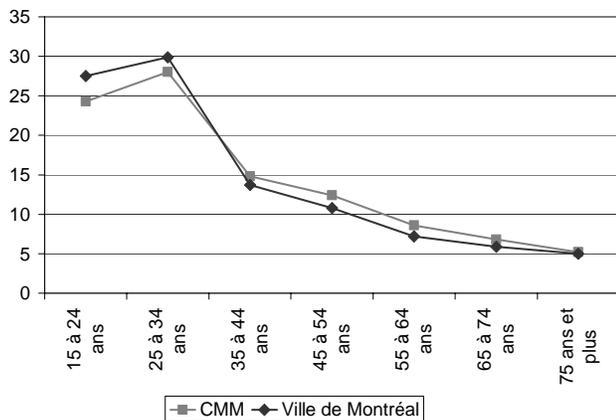
Pour contrer cette situation, beaucoup d'entre eux restent chez leurs parents plus longtemps. En 2001, près de 51 % des jeunes de 18 à 29 ans habitaient toujours chez leurs parents¹⁷. De plus, le départ des jeunes du foyer familial n'est pas toujours définitif, certains y reviennent temporairement à l'occasion d'un bouleversement majeur, tel que la fin des études ou la fin d'un bail de location. Il n'est donc pas rare de voir certains jeunes revenir chez leurs parents après une ou deux années passées à l'extérieur du foyer familial. Il est important de faire ressortir le très haut taux de ménages locataires chez les ménages jeunes, soit 95,4 % chez les 15-24 ans et 83,2 % chez les 25-34 ans comparativement à 64,2 % pour tous les ménages et à 57,6 % chez les ménages de 35 ans et plus à Montréal.

À leur première expérience en appartement, les jeunes font souvent appel à la colocation, ce qui leur permet de payer moins cher les frais reliés au logement. Le graphique 3 montre qu'en 2001 près de 25 % des membres des ménages non familiaux de

¹⁷ Institut de la statistique du Québec, Enfants dans les familles selon la structure de la famille et l'âge des enfants, Québec, 1981-2001

deux personnes ou plus étaient âgés de 15 à 24 ans, mais ce sont les 25 à 34 ans qui sont les plus nombreux à choisir cette option, en formant près de 28 % des ménages.

Graphique 3 : Ménages non familiaux de deux personnes ou plus, selon l'âge du soutien du ménage à Montréal et dans la CMM, 2001



Source : Ville de Montréal, Service du développement économique et du développement urbain, Direction de l'habitation, Division de l'expertise et du soutien au développement résidentiel, «Annuaire statistique 2003», données calculées à partir du *recensement 2001* de Statistique Canada.

Discrimination

Dans un contexte où la pénurie de logements fait rage, il est difficile pour tout le monde de trouver un appartement qui convient à ses besoins. Les jeunes ne font pas exception.

Les propriétaires, ayant souvent l'embarras du choix, sont portés à choisir des locataires idéaux. Selon un article paru en juin 2003 dans le journal *Voix*, le locataire idéal est riche, de race blanche, célibataire, sans enfant, âgé de plus de 25 ans et de sexe féminin¹⁸. Les jeunes, ayant un mode de vie souvent instable, sont fréquemment victimes de

discrimination. Ils ont une réputation d'être *tapageurs, indisciplinés* ou *indignes de confiance*¹⁹.

Les jeunes ménages avec un ou des enfants font aussi l'objet de discrimination. Si un propriétaire a le choix, il louera à un couple sans enfant, car il risque de moins déranger²⁰.

Aussi, plusieurs propriétaires exigent des références de la part de leurs futurs locataires. Les jeunes, n'ayant souvent pas beaucoup d'expérience en tant que locataires, peuvent difficilement en obtenir.

Accès à la propriété

En 1991, 268 600 jeunes de 15 à 34 ans étaient propriétaires. En 2001, ils n'étaient plus que 194 920²¹.

Depuis la crise du logement de 2001, il y a une hausse considérable du prix des propriétés: 54 % en trois ans²². Pour les jeunes, devenir propriétaire devient de plus en plus difficile à Montréal. L'accès à la propriété demeure donc un rêve de moins en moins réalisable.

Depuis plusieurs années, un pourcentage important de jeunes quittent Montréal pour s'établir dans les villes de banlieue, qui sont habituellement plus abordables au niveau de l'habitation. Les prix sont en moyenne moins chers, et les logements sont souvent plus grands et plus adéquats pour élever une famille. « Pour les jeunes familles, la maison de banlieue demeure plus accessible, car pour devenir propriétaire à Montréal, il en coûte au moins 100 000 \$ de plus qu'en banlieue », note Daniel Gill, professeur d'urbanisme à l'Université de Montréal²³. Cependant, l'on doit nuancer cette affirmation qui ne s'applique pas à tous les produits immobiliers, mais davantage aux maisons neuves unifamiliales.

¹⁹ Idem

²⁰ Idem

²¹ Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

²² Le marché de l'habitation restera vigoureux en 2005. *Les Affaires*, décembre 2004

²³ Condopolis, *La Presse*, 23 novembre 2004

¹⁸ Femme célibataire, riche, blanche, hétéro recherche... *Voix*, 19 juin 2003

Cet exil des jeunes vers la banlieue est une problématique importante pour la Ville de Montréal qui sera aux prises avec une population étudiante et vieillissante.

Les programmes d'accès à la propriété proposés sont donc insuffisants pour inciter ces jeunes à investir dans une propriété à Montréal.

Allocation-logement

Avec la dernière flambée du prix des loyers, il est clair que beaucoup plus de jeunes devront consacrer une trop grande proportion de leur salaire pour se loger.

L'*allocation-logement* aidera ces jeunes seulement s'ils ont des enfants. Étant donné que l'arrivée du premier enfant dans un ménage se fait maintenant beaucoup plus tard, de nombreux jeunes dans le besoin ne pourront bénéficier de cette aide.

Logements sociaux

En date d'aujourd'hui, l'opération *Solidarité 5000 logements* aura permis la construction d'un plus grand nombre de logements qu'il était prévu.

Certains projets ont été dirigés vers l'aide au logement pour les jeunes à faible revenu. Depuis la mise en place de l'opération en 2002, 44 % des projets ont été instaurés dans le cadre du *volet 1 - Ménages à revenu faible ou modéré*. Il est évident que les jeunes peuvent bénéficier de ces logements, mais à condition d'être parent, ou encore d'habiter seul et de ne pas être étudiant. Par contre, près de 60 % des jeunes de 18 à 30 ans sont étudiants.

Seulement 13 % des logements ont été construits dans le cadre du *volet 3 - Besoins particuliers*. La majorité des projets issus de ce volet sont axés vers les sans-abri, décision qui avait été prise à la suite d'un manque important de ressources pour les itinérants.

Aussi, ces projets sont pensés par des organismes issus de la communauté. Malgré nombre d'organismes jeunesse à Montréal, les projets se trouvent peu développés pour cette clientèle. Dans une étude publiée en avril 2002 et établissant le portrait des organismes sans but lucratif d'habitation sur l'île de Montréal²⁴, on pouvait lire que seulement 0,3 % des unités locatives de logements soutenues par des OSBL servaient la clientèle jeunesse. Ce sont les personnes âgées, avec 55,3 % du nombre total d'unités de logement, qui semblent avoir le plus grand nombre d'OSBL voués à leur cause. Le fait qu'il y ait peu d'organismes jeunesse proposant des projets de logements sociaux ne signifie pas que cette clientèle n'en a pas besoin, bien au contraire.

Grâce au projet *Solidarité 5000 logements*, beaucoup de logements sociaux sont construits, mais ils n'arrivent pas à combler la demande. Les listes d'attente peuvent atteindre plusieurs années. Or, les jeunes ayant des besoins pressants ne peuvent bénéficier rapidement de ce genre de logement.

D'autres raisons peuvent expliquer cet état des choses, soit le manque de financement récurrent et le manque de personnel mandaté à la promotion des projets.

Il est clair que les jeunes sont sous représentés dans la construction de logements sociaux malgré le grand besoin dont ils font l'objet.

Logement étudiant

Évidemment, les étudiants, s'ils ne peuvent pas être inclus dans le projet précédent, le sont entièrement dans celui de la cité universitaire.

À Montréal, très peu de résidences sont prévues pour les étudiants. À l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), les résidences comptent 432 places pour près de 45 000 étudiants. Ce projet

²⁴ Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS)

vient donc clairement combler un besoin pressant chez les 18 à 30 ans.

Toutefois, ce projet semble diriger ses actions vers les étudiants venant de l'étranger plutôt que ceux résidant à Montréal, voire ceux du Québec.

De plus, la construction de ces résidences ne tiendra vraisemblablement pas compte des réalités vécues par certains jeunes : les couples d'étudiants parents, les étudiants monoparentaux et les étudiants à faible revenu.

Il est aussi important de noter que les jeunes venant étudier à Montréal et provenant des régions, au même titre que les étudiants internationaux, manquent de ressources pour être en mesure de trouver un logement approprié. Ils arrivent souvent seuls à Montréal et pensent ne bénéficier d'aucune aide. La publicité de ces ressources n'est donc pas assez visible.

Forum sur le logement et les jeunes - 2001

En 2001, a eu lieu à Montréal, le *Forum sur le logement et les jeunes*. Des participants âgés de 15 à 30 ans sont venus donner leur avis sur leur propre situation. Plusieurs problèmes ont été soulevés, en voici un aperçu :

- La grande difficulté à trouver un logement abordable à cause du coût élevé des loyers;
- Le manque de logements de type OSBL d'habitation, de coopérative de logements et de logements supervisés;
- Le dépérissement du cadre bâti dans les zones défavorisées (principalement les habitations à logements multiples);
- Le manque de logements à prix modique pour les jeunes et les retraités;

- La méconnaissance des droits et la discrimination dans la recherche d'un logement;
- L'absence de programmes pour la revitalisation des logements;
- Le manque de grands logements;
- Le manque d'hygiène et de salubrité de certains locataires, ce qui entraîne des odeurs et de la vermine;
- Le manque d'intérêt et la négligence d'entretien des propriétaires;
- Le manque de suivi des clientèles à risque (déficients intellectuels, aînés);
- Les problèmes de bruit;
- Le manque d'endroits pour de l'hébergement à court terme.

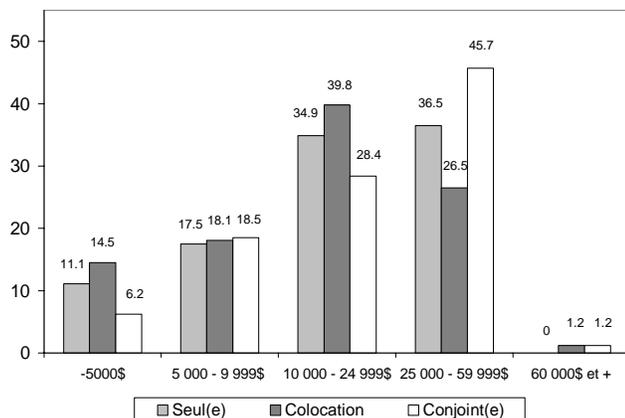
Le CjM reconnaît ces difficultés et croit qu'elles représentent bien ce que les jeunes vivent au niveau du logement.

1.3 LES RÉSULTATS DU SONDAGE

Le sondage comportait plusieurs questions directement reliées à la problématique du logement et des jeunes. Par le biais de ces questions, nous avons voulu connaître les difficultés rencontrées par ces jeunes ainsi que leur vision du logement social et les solutions envisageables pour une meilleure intégration des jeunes adultes au niveau du logement à Montréal. Notre échantillon était composé à 84 % de Montréalais et de 16 % de jeunes provenant de la banlieue de Montréal. Près de 40 % d'entre eux résident toujours chez leurs parents.

Il est évident que la majorité des jeunes qui demeurent chez leurs parents ont moins de 21 ans (50,3 %). Aussi, près de 25 % d'entre eux demeurent en banlieue. De plus, 53 % des étudiants à plein temps et 38 % des étudiants à temps partiel demeurent chez leurs parents. Ce sont les personnes qui ne sont pas aux études, mais qui comptent y retourner bientôt qui vivent le plus souvent en colocation (28 %). Pour ceux qui ne sont plus à l'école et ne compte pas y retourner, 39 % sont en appartement avec leur conjoint. Les jeunes vivant en colocation ont aussi un salaire plus faible que ceux qui vivent en appartement seul ou avec un conjoint.

Graphique 4 : Personne avec qui les répondants demeurent selon le revenu annuel moyen (avant impôt)



Foyer familial ou logement

Comme nous l'avons vu précédemment, les jeunes partent de plus en plus tard du foyer familial. Notre questionnaire a révélé que près de 60 % d'entre eux attendent la fin de leurs études avant de partir. La problématique du manque d'argent est très évidente; plus de 54 % ont indiqué cette raison.

L'acquisition d'une résidence, d'un chez soi, est très importante pour les jeunes. Près de 15 % des répondants ont dit rester encore chez leurs parents pour amasser de l'argent afin de s'acheter une maison ou un *condo*.

D'autres attendent plutôt l'âme sœur ou le colocataire idéal (16 %). Étonnamment, 41 % disent rester chez leurs parents parce qu'ils ne ressentent pas le besoin de quitter.

Plus de 22 % des jeunes habitant toujours chez leurs parents ont 24 ans ou plus et 26 % ont entre 21 et 23 ans.

Le salaire de ces jeunes est aussi un bon indicateur puisque 35 % des jeunes qui demeurent toujours chez leurs parents ont un salaire annuel de moins de 5 000 \$ et 32 % de 5 000 \$ à 9 999 \$. Seulement 10 % d'entre eux demeurent chez leurs parents avec un revenu allant de 25 000 \$ à 59 999 \$.

Type d'habitation

La grande majorité des jeunes qui ne restent plus chez leurs parents sont locataires (91 %) plutôt que propriétaires (9 %). Évidemment, ce sont les 27 ans et plus qui sont propriétaires en plus grande proportion (77 % de l'ensemble des propriétaires).

Ce sont aussi ceux qui ont un salaire annuel supérieur à 25 000 \$ qui sont propriétaires (76 %). Les locataires sont 67 % à gagner moins de 25 000 \$ par année.

Évidemment, ce sont les couples (55 %) et les gens entre 27 et 30 ans (77 %) qui sont le plus souvent propriétaires.

Expérience de location

Nous avons demandé aux gens à quelle fréquence ils avaient pu être confrontés à des problèmes au moment de la location d'un appartement. Les trois quarts des répondants ont déjà rencontré des problèmes quant au prix d'un loyer trop élevé pour leur salaire. Aussi, 65 % des jeunes ont déjà vécu au moins une fois dans un logement insalubre.

Mais ce qui nous préoccupe davantage, c'est que 38 % des jeunes de 18 à 30 ans ont déjà dû faire face à de la discrimination par un propriétaire en raison de leur âge (refus de louer ou restrictions). De plus, 32 % ont aussi déjà eu des problèmes à cause de références inexistantes.

Coopérative d'habitation jeunesse

Fait très surprenant, la majorité des répondants, soit 65 %, nous ont dit ne pas connaître le fonctionnement d'une coopérative d'habitation ou encore n'en ont jamais entendu parler.

Après une courte description des coopératives d'habitation, les répondants sont partagés : 56 % seraient beaucoup ou assez intéressés à former ou à être membre d'une coopérative jeunesse tandis que 44 % sont peu ou pas du tout intéressés.

Plusieurs points négatifs et positifs sont ressortis du questionnaire quant aux coopératives d'habitation jeunesse.

| Raisons pour | |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Loyer moins cher | 59 % |
| Permet l'entraide, la coopération entre membres, la rencontre de gens nous ressemblant | 22 % |
| Permet d'être impliqué dans son milieu et d'avoir son mot à dire dans la gestion | 13 % |

Beaucoup nous ont dit que cette option pouvait leur permettre d'amasser de l'argent pour l'achat d'une propriété, et d'autres ont soulevé le fait que les coopératives pourraient les aider étant donné leur situation financière difficile liée à leur statut d'étudiant.

Certains croient que cette forme d'habitation pourrait leur permettre de se retrouver entre jeunes qui vivent dans la même situation. Aussi, les jeunes semblent intéressés à s'entraider et à travailler ensemble.

D'autres raisons ont également été mentionnées comme la possibilité d'avoir un appartement à proximité de leurs occupations (école, travail) ou encore pour éviter la discrimination faite envers les jeunes. Certains ont aussi fait mention de la qualité des logements : grands, salubres et sécuritaires.

| Raisons contre | |
|-------------------------------------------------------------------------------|------|
| N'en a pas besoin | 37 % |
| Ne voit pas l'intérêt | 25 % |
| N'aime pas l'idée de coopération et le manque d'intimité | 18 % |
| N'a pas le temps de s'impliquer, n'a pas envie de s'embarrasser de la gestion | 17 % |

Beaucoup n'en ont pas besoin puisqu'ils ont un logement ou une propriété qui leur convient ou encore parce qu'ils disent être capables de se débrouiller seuls. La majorité de ceux qui ne voit

pas l'intérêt de cette forme d'habitation ont plutôt l'intention de devenir propriétaires prochainement.

L'intérêt envers ce type d'habitation varie selon le revenu. Les jeunes qui ont un salaire annuel de plus de 25 000 \$ sont peu ou pas du tout intéressés à plus de 70 %. Aussi, plus ils avancent vers l'âge de 30 ans, moins ils sont intéressés par les coopératives d'habitation.

Logements sociaux

Les jeunes sont un peu moins favorables à l'idée des logements sociaux comme solution à la recherche d'un logement moins coûteux. Près de 47 % sont beaucoup ou assez intéressés et 53 % sont peu ou pas du tout intéressés à cette option. Les raisons sont multiples, en voici les principales :

| Raisons pour | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------|
| Loyer moins cher | 86 % |
| Permet de rencontrer des gens | 7 % |
| Permet de vivre dans un milieu intéressant (appartements plus grands, plus neufs) | 5 % |

La grande majorité des gens nous ont dit être intéressés par les logements sociaux en raison de leur coût peu élevé. Cette option leur permettrait d'économiser de l'argent et ainsi de pouvoir faire plus d'activités ou encore de s'acheter une propriété.

| Raisons contre | |
|------------------------------------------------------------------------------|------|
| N'en a pas besoin, ne voit pas l'intérêt | 41 % |
| Préjugé sur le milieu (logements insalubres, dans des quartiers défavorisés) | 28 % |
| Préjugé sur les locataires (beaucoup de bruit, violence, ghettos) | 26 % |

Beaucoup de ceux qui disent ne pas avoir besoin des logements sociaux disent laisser la chance à ceux qui en ont plus besoin qu'eux.

Les autres raisons contre ce type d'habitation sont empreintes de préjugés. Un participant nous disait qu'une « mauvaise image est associée : le type de personnes qui y habitent, ghettos, violence » et aussi « plusieurs sont en mauvais état ou se situent dans un milieu défavorisé et isolé de la population ».

Suggestions

Nous avons demandé aux répondants de nous donner leurs idées quant aux solutions qui pourraient être appropriées à la problématique des jeunes et du logement.

Près de 54 % pensent qu'il serait important d'offrir de meilleurs prix sur les campus. Une meilleure publicité quant aux ressources offertes aux jeunes au niveau du logement reste aussi une priorité pour eux, puisque 43 % des gens croient que cela pourrait être une solution pour faciliter l'accès à un logement adéquat. Mais ce qui semble être le plus important, selon eux, serait d'adapter l'*allocation-logement* de façon à aider les jeunes dans leur recherche d'un logement décent (63 %).

D'autres suggestions sont ressortis du questionnaire quant à ce que ces jeunes feraient s'ils étaient maire de Montréal pour une journée. La plupart d'entre eux semblent préoccupés par la hausse du prix des logements et croient qu'il faut imposer des règles plus strictes pour stopper celle-ci. Ils pensent aussi que la construction de logements sociaux est une bonne chose, mais que ceux-ci doivent être situés dans de « bons quartiers ». La solution idéale pour eux semble être de permettre la location de logements à prix réduit pour les jeunes.

1.4 LES RECOMMANDATIONS

Selon les renseignements recueillis sur les jeunes et le logement, quatre axes d'intervention ont été dégagés au niveau du logement pour les jeunes :

1. Les jeunes avec difficultés particulières
2. Les jeunes étudiants
3. Les jeunes travailleurs
4. L'accès à la propriété

Le CjM a fait la distinction entre ces quatre axes et a formulé pour chacun au moins une recommandation en fonction de programmes déjà en place ou projetés.

Opération Solidarité 5000 logements

Tel qu'expliqué au cours de ce chapitre, l'opération *Solidarité 5000 logements* touche la jeunesse de différentes façons, en particulier les jeunes parents et les jeunes en difficulté. Par contre, elle ne tient pas compte des étudiants, des jeunes vivants seuls et des jeunes n'ayant pas besoin de supervision et d'encadrement. Ces jeunes peuvent toutefois utiliser les COOP et les OSBL. Cependant, depuis le début du projet, la construction de logements sociaux a été axée davantage sur les personnes âgées ainsi que sur les familles. Cela dit, le CjM recommande :

- de prioriser les jeunes dans les prochains projets *Solidarité 5000 logements* de façon qu'ils soient mieux représentés.

Étant donné que les projets acceptés dépendent des priorités établies par les organismes du milieu (dont les tables de concertation des arrondissements), il devient important :

- de sensibiliser les organismes et le public aux conséquences de la situation précaire des jeunes;

- de stimuler les organismes sans but lucratif (OSBL) à démarrer des projets d'habitation pour les 18 à 30 ans.

Pour répondre adéquatement aux besoins des jeunes de 18 à 30 ans, le CjM recommande :

- d'assurer que, dans chacun des projets, il y ait un nombre fixe d'appartements qui soient ciblés pour des jeunes pour permettre une meilleure cohésion et un meilleur équilibre que dans les logements sociaux existants;
- de permettre une plus grande flexibilité dans les critères de sélection afin de rendre les logements sociaux plus accessibles à la clientèle jeunesse (étudiants, besoin immédiat).

De façon plus globale, il serait très important :

- de centraliser l'information sur les ressources en logement social, en coopérative d'habitation et en OSBL œuvrant dans le domaine de l'habitation;
- de permettre une inscription unique pour tous les projets de logements sociaux, de coopératives et autres projets d'habitation.

Les logements eux-mêmes doivent aussi être adaptés au 18 à 30 ans, c'est-à-dire qu'il faut :

- créer des projets d'hébergement à court terme afin d'aider des jeunes se trouvant dans une situation précaire temporaire (quelques semaines à quelques mois);
- faire un meilleur jumelage entre les logements et les services pouvant être offerts dans ces établissements selon la clientèle.

La Ville de Montréal peut aussi intervenir directement dans ce projet. Selon certaines ententes, le CjM recommande :

- d'établir des ententes avec les promoteurs immobiliers pour rendre plus rentables les logements.

Autres projets communautaires

Au-delà de l'opération *Solidarité 5000 logements*, certains organismes se révèlent importants lorsqu'il s'agit de la cause du logement chez les jeunes. À ce sujet, le CjM recommande :

- d'amener la Ville de Montréal à rendre disponibles des établissements pour des projets comme *Les Petites Avenues*.

Aide financière au logement

L'allocation au logement existe déjà, mais défavorise les jeunes. Selon le CjM, il est important :

- d'adapter l'*allocation-logement* aux jeunes à faible revenu et aux jeunes qui paient plus de 25 % de leur salaire pour se loger;
- d'accroître les modes de financement offerts aux jeunes, notamment en favorisant des régimes d'épargne-logement pour les jeunes ou en mettant au point des calendriers de remboursement plus souples pour permettre l'accession à la propriété;
- de créer des mesures incitatives pour que les propriétaires louent plus souvent à des jeunes.

Projet de cité universitaire

Il est évident que les jeunes aux études ont très peu de moyens. Pourtant, les ressources sont presque inexistantes au niveau du logement. Le CjM tient à souligner que le projet de cité universitaire

peut devenir très intéressant. À cet égard il recommande :

- un investissement de la Ville de Montréal ainsi que des différents paliers de gouvernement dans le projet de cité universitaire.

À la suite de ce que le CjM a recueilli comme information au sujet de la cité, il propose les actions suivantes :

- Favoriser la création d'appartements à plusieurs pièces plutôt que des chambres, afin de respecter le besoin d'autonomie et de favoriser une bonne qualité de vie.
- Favoriser la création de logements qui reflètent les diverses réalités des étudiants, tels que les étudiants monoparentaux, les étudiants mariés et les étudiants à mobilité réduite.
- Offrir des logements à prix abordable et concurrentiel par rapport au marché locatif actuel.
- Donner la possibilité aux occupants d'y demeurer durant la période estivale pour autant qu'ils restent étudiants la session suivante.
- Favoriser l'intégration des jeunes du Québec.

Accès à la propriété

La hausse des prix dans le domaine de l'immobilier à Montréal rend plus difficile l'accès des jeunes à une propriété. Le CjM recommande :

- de mettre sur pied un programme permettant aux jeunes d'accéder plus facilement à la propriété.

Publicité

Le manque de publicité est un problème récurrent pour les jeunes dans leur connaissance des ressources existantes. Le CjM recommande :

- d'améliorer l'accès aux ressources, c'est-à-dire d'offrir des cours, des dépliants et un soutien technique; d'aider les jeunes à établir des contacts; d'établir un service complet de recommandation pour les logements communautaires et de mettre sur pied une ligne d'assistance sur les logements pour les jeunes ainsi qu'un centre virtuel de logement pour les jeunes;
- de faire de la publicité interactive en fonction des jeunes;
- de favoriser l'émergence des groupes jeunesse de revendication en donnant de la formation aux jeunes ciblés;
- d'établir un comité de logement pour tous les arrondissements;
- d'offrir un meilleur accès à l'information sur la façon de créer des coopératives et sur les critères de sélection pour les logements sociaux;
- d'impliquer le secteur privé et d'inciter la collectivité à établir des partenariats et de mener une campagne de sensibilisation sur la discrimination fondée sur l'âge.

CHAPITRE 2

L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES

2.1 LE PORTRAIT DE LA SITUATION MONTRÉALAISE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES

En cette deuxième année d'exercice, le comité « Montréal métropole » a pris le temps de réfléchir à la mise en œuvre de son mandat. Quatre priorités ont été fixées : l'urbanisme, le transport, l'environnement et la démocratie. Dans le but d'améliorer la qualité de vie des jeunes Montréalais, le comité a décidé d'aborder ces quatre priorités de manière transversale, par le biais de la question de l'accessibilité aux services et activités offerts par la Ville.

Le présent chapitre fixe la position des 18 à 30 ans face à ces priorités, présente un plan d'action et propose des pistes de réflexion pour promouvoir la participation de ces jeunes à la vie de la métropole en les considérant comme des citoyens à part entière.

Activités de loisirs à Montréal

La Ville de Montréal regorge d'activités pour tous les goûts. La culture et les loisirs y ont une importance capitale, mais qu'en est-il de l'accès à tous ces services pour les jeunes adultes ?

Dans la grande majorité des endroits où l'on retrouve des activités culturelles et de loisirs à Montréal est offert un prix pour les *étudiants* qui sont inscrits dans une institution scolaire à plein temps. Un tarif *enfants*, pour les 5 à 17 ans, est aussi très souvent prévu. Les enfants de moins de 5 ans peuvent souvent entrer gratuitement. Un autre tarif réduit est offert pour les *aînés*. Ceux-ci obtiennent sensiblement les mêmes réductions que la catégorie *étudiant*²⁵.

²⁵ Basé sur une observation exhaustive des services offerts par la Ville de Montréal et de certaines entreprises privées dans le domaine de la culture et des loisirs

À la connaissance du CjM, seul l'*Opéra de Montréal* offre un rabais spécifique pour les jeunes de 18 à 30 ans. Celui-ci offre une réduction pouvant aller jusqu'à 60 % du prix d'un billet. L'organisme offre aussi un accès gratuit à l'événement *TechnOpéra* qui se déroule à la *Société des arts technologiques (SAT)*, tous les lundis précédant la première d'un opéra. Cet événement permet aux jeunes de rencontrer des artisans du monde de l'opéra et de la culture numérique. Pour les étudiants de moins de 25 ans, il est aussi possible d'assister aux répétitions générales de certains opéras.

Institutions scientifiques de la Ville de Montréal

La Ville de Montréal est propriétaire de quatre institutions scientifiques importantes :

- Le Biodôme
- L'Insectarium
- Le Jardin botanique
- Le Planétarium

Ces institutions offrent un tarif *étudiant*. Tel que le présente le tableau 5, les étudiants obtiennent un rabais d'environ 23 % sur le prix régulier, tout comme les *aînés*. Quant aux enfants, ils bénéficient d'un rabais d'environ 48 %. Le *Centre des sciences de Montréal*, qui sert une clientèle presque exclusivement âgée de 4 à 17 ans, n'a aucun tarif *étudiant* ou *aîné*.

Tableau 6 : Prix d'entrée des institutions scientifiques de la Ville de Montréal, 2004

| | Prix régulier | Autres prix |
|--------------------------------|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Biodôme | 11,75 \$ | Moins de 4 ans : Gratuit Enfants 5 à 17 ans : 6 \$ Étudiants 18 ans et + : 9 \$ Aînés : 9 \$ Groupes : 10 \$ Carte Accès Montréal : 7 \$ |
| Jardin botanique + Insectarium | 11,75 \$ | Moins de 4 ans : Gratuit Enfants 5 à 17 ans : 6 \$ Étudiants 18 ans et + : 9 \$ Aînés : 9 \$ Groupes : 10 \$ Carte Accès Montréal : 7 \$ |
| Planétarium | 7,75 \$ | Moins de 4 ans : Gratuit Enfants 5 à 17 ans : 4 \$ Étudiants : 6 \$ Aînés : 6 \$ Carte Accès Montréal : 4,50 \$ |

Source : www2.ville.montreal.qc.ca/biodome

De façon générale, les tarifs sont relativement peu élevés et sont accessibles aux Montréalais.

L'achalandage de ces institutions muséales est assez élevé. Le *Biodôme* accueille en moyenne 950 000 visiteurs par année et le *Jardin botanique*, (incluant l'*Insectarium*) en moyenne 810 000²⁶. En 1999, près du tiers des Québécois âgés de 15 à 24 ans avaient visité soit le *Biodôme*, le *Planétarium*, le *Centre des sciences de l'espace (Cosmodôme)* de Laval ou la *Cité de l'énergie* de Shawinigan. La même proportion d'étudiants a fréquenté ces endroits en 1999 (voir tableau 6).

²⁶ Information obtenue par l'administration du *Biodôme*, de l'*Insectarium* et du *Jardin botanique* et calculée selon le nombre d'entrées, 2004

Tableau 7 : Fréquentation de musées de sciences (*Biodôme*, *Planétarium*, *Centre des sciences de l'espace* ou *Cité de l'énergie*) au cours des 12 derniers mois, Québec, 1999

| | Oui | Non |
|----------------|--------|--------|
| 15 à 24 ans | 31,3 % | 68,7 % |
| 25 à 34 ans | 30,3 % | 69,7 % |
| 35 à 44 ans | 30,0 % | 70,0 % |
| 45 à 54 ans | 24,8 % | 75,2 % |
| 55 à 64 ans | 20,5 % | 79,5 % |
| 65 ans et plus | 18,7 % | 81,3 % |
| Étudiants | 31,3 % | 68,7 % |

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, 1999

Société de Transport de Montréal

Depuis 2002, à la suite d'une promesse électorale du maire Gérald Tremblay, la *Société de Transport de Montréal (STM)* a établi un tarif réduit de la carte mensuelle (CAM) pour les étudiants à plein temps de 18 à 25 ans, tarif réservé jusqu'alors aux étudiants de moins de 18 ans. Ce rabais est présentement équivalent à 50 % du prix d'une carte mensuelle à prix régulier.

Cette mesure a été financée en partie par la STM et par la Ville de Montréal. Celle-ci augmenta alors la contribution financière de la Ville de 3,2 % en 2002.

Un achalandage plus grand des services a été observé à la suite de la mise en application du tarif réduit pour les étudiants de 18 à 25 ans. Ainsi, *malgré qu'une récession se fasse sentir présentement au Québec, la STM prévoit une augmentation de son achalandage d'environ 1,5 million de déplacements, attribuable à l'extension du tarif réduit aux étudiants de 18 à 25 ans*²⁷.

Ce tarif réduit a coûté dix-neuf millions en 2002, mais a rapporté un revenu de un million en raison de l'augmentation de l'achalandage et de deux millions deux cent mille dollars à la suite de l'impact de la hausse de la CAM à tarif réduit²⁸.

Les jeunes de 18 à 24 ans comptent pour 24 % des usagers du transport en commun. La STM vend en moyenne mensuellement plus de 56 900 *Cartes privilèges* pour les étudiants de 18 à 25 ans.

La *carte d'or* pour aînés ainsi que la carte à tarif réduit pour les 6 à 17 ans permettent une diminution du prix régulier égal à la carte offerte aux étudiants de 18 à 25 ans. Ces cartes sont vendues à plus de 86 790 unités par mois.

De nuit, le système de transport en commun fonctionne au ralenti. Les lignes de métro ferment tôt, et les autobus sont moins nombreux et moins fréquents. En semaine, le dernier métro part à 0 h 15 sur la ligne bleue, à 1 h sur la ligne jaune et à 0 h 30 sur les lignes orange et verte. La fin de semaine, l'heure de départ du dernier train est repoussée d'une demi-heure pour toutes les lignes, à l'exception de la ligne bleue, sur laquelle le dernier train quitte toujours à 0 h 15²⁹. Le service reprend majoritairement vers 5 h 30.

Le jour, la *Société de Transport de Montréal* compte 164 circuits d'autobus qui desservent l'ensemble de l'île. La nuit, seulement 20 circuits sont disponibles et à intervalles très longs. En moyenne, les autobus de nuit sont en fonction entre 1 h et 4 h 30 et passent aux arrêts à toutes les 45 minutes³⁰.

Carte Accès Montréal

La carte *Accès Montréal* a vu le jour en 1991 afin de favoriser l'accessibilité des services offerts par la Ville de Montréal à ses contribuables. Pour 7 \$, plus de 105 endroits à Montréal offrent des rabais et des privilèges diversifiés, dont :

- Cinémas;
- Théâtres;
- institutions muséales;
- activités sportives;
- spectacles.

La majorité des utilisateurs ne sont pas des jeunes. En effet, selon un questionnaire maison effectué auprès des détenteurs de la carte en juin dernier, près de 35 % des détenteurs de la carte *Accès Montréal* sont âgés de 55 ans et plus. Seulement 9 % d'entre eux ont entre 18 et 24 ans et 18 % ont entre 25 et 34 ans³¹.

²⁷ Budget de la STM 2002

²⁸ Idem

²⁹ Site Internet de la STM www.stcum.gc.ca, 2004

³⁰ Idem

³¹ Il est à noter que les statistiques de la clientèle utilisatrice de la carte *Accès Montréal* ne sont présentées ici qu'à titre indicatif. Un sondage officiel effectué en décembre dernier par une firme externe permettra une plus grande précision de ceux-ci à sa publication.

2.2 LA PROBLÉMATIQUE DES JEUNES ET DES SERVICES OFFERTS PAR LA VILLE DE MONTRÉAL

Tel qu'expliqué dans le portrait global des 18 à 30 ans, les jeunes font face à beaucoup de difficultés financières causées par l'allongement des années d'étude, mais aussi les dettes étudiantes, les emplois atypiques, les salaires très bas en début de carrière et aussi le chômage pour certains.

Il est donc évident que le passage du statut d'étudiant à celui de travailleur ne veut pas dire pour autant que le niveau de vie augmente tout d'un coup. Dans une enquête du ministère de la Culture et des Communications du Québec sur les pratiques culturelles au Québec, on a demandé aux répondants s'ils avaient assisté à un concert ou à un spectacle professionnel de musique au cours de la dernière année. La catégorie des 15 à 24 ans a répondu « oui » à 59,2 %, alors que 62,3 % des jeunes de 25 à 34 ans ont répondu la même chose. Pour les étudiants, ce pourcentage était de 61 %. La question suivante était de savoir ce qui les empêchait d'assister plus souvent à des spectacles.

Tableau 8 : Empêchements indiqués par les personnes qui désirent aller plus souvent à des spectacles, Québec, 1999

| | Manque d'argent | Manque de temps | Prix billets ou sorties | Éloignement des salles | Autre raison |
|----------------|-----------------|-----------------|-------------------------|------------------------|--------------|
| 15 à 24 ans | 37,5 | 38,9 | 7,4 | 5,8 | 10,4 |
| 25 à 34 ans | 31,5 | 43,3 | 11,3 | 4,7 | 9,1 |
| 35 à 44 ans | 28,2 | 41,5 | 15,0 | 5,7 | 9,6 |
| 45 à 54 ans | 33,0 | 40,8 | 10,0 | 5,9 | 10,2 |
| 55 à 64 ans | 26,8 | 33,1 | 12,1 | 8,6 | 19,5 |
| 65 ans et plus | 20,3 | 23,6 | 9,6 | 11,7 | 34,8 |
| Étudiants | 38,0 | 40,7 | 6,0 | 5,9 | 9,3 |

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec. *Les pratiques culturelles des québécoises et québécois 1999, dossier statistique*

Dans ce tableau, ce sont les étudiants qui sont les plus influencés par le manque d'argent. Ils sont suivis de près par des jeunes en général âgés de 15 à 24 ans. Il ne faut donc pas oublier que près de 40 % de la population âgée entre 15 et 24 ans n'est pas aux études à plein temps et, par conséquent, ne peut pas bénéficier des rabais offerts pour les loisirs.

Contrairement au tarif pour *aîné* ou pour *enfant*, le tarif *étudiant* est basé sur un statut plutôt que tout simplement sur l'âge. La situation des étudiants est bien évidemment plus difficile financièrement que celle des jeunes travailleurs. Il n'en reste pas moins qu'un jeune sur le marché du travail doit maintenant attendre beaucoup plus longtemps avant d'arriver à un niveau de vie financièrement confortable.

Le tarif *étudiant* devient donc de moins en moins approprié pour aider réellement la situation précaire des jeunes Montréalais.

Société de Transport de Montréal

L'instauration du tarif réduit pour les étudiants de 18 à 25 ans est déjà une grande acquisition pour cette population qui en a grandement besoin. Par contre, il ne faut pas oublier la grande proportion de jeunes qui étudient à temps partiel. Plusieurs d'entre eux n'ont pas d'autre choix que de concilier les études et le travail, ne pouvant pas faire l'un sans l'autre, ni faire les deux à plein temps. Un étudiant travaillant à plein temps au salaire minimum ne gagne pas plus de 15 250 \$ par année³². Il n'a donc d'autre choix que de diminuer le nombre de cours pour travailler davantage. De plus, avec l'allongement des années d'études, il est possible de prévoir que la population de 25 à 30 ans aux études à plein temps deviendra de plus en plus grande. Actuellement, cette tranche d'âges n'a pas accès à un tarif réduit dans les transports en commun de Montréal.

³² Commission des normes du travail, www.cnt.gouv.qc.ca/, 2004

Mais peu importe le tarif, le transport coûte cher et ne cesse d'augmenter (28 % d'augmentation sur 4 ans³³). Une innovation en transports en commun a fait plus de 12 000 heureux dernièrement : à l'Université de Sherbrooke, tous les étudiants ont droit à un accès gratuit aux transports en commun.

Aussi, le service de nuit offert par la STM ne tient pas compte de la culture jeunesse.

La fréquentation des bars et des discothèques fait partie intégrante des loisirs des 18 à 30 ans. Selon une enquête réalisée auprès de jeunes de 18 à 23 ans dans la région de Québec, *à coût relativement abordable, ils aiment [...] y prendre un verre avec des amis sans contrainte et y écouter de la musique qui leur plaît*³⁴. En 1999, près des deux tiers des 15 à 24 ans ont fréquenté une discothèque ou une salle de danse. Ce pourcentage diminue considérablement avec l'âge pour atteindre 9,8 % des 65 ans et plus. Le nombre moyen de sorties par répondant est de 22,9 par année pour les 15 à 24 ans³⁵.

La fermeture hâtive du métro devient donc un obstacle à cette activité qui peut se prolonger jusqu'à 3 h, heure de fermeture de ces établissements. Comme mentionné ci-dessus, les autobus de nuit sont peu nombreux et ne desservent que certaines grandes artères de Montréal, dont Jean-Talon, Papineau, Saint-Michel et Sherbrooke.

Comment se rendent-ils à ces activités ? Certains iront par les transports en commun, retourneront chez eux plus tôt ou prendront le taxi. D'autres s'y rendront en auto et choisiront un chauffeur désigné pour le retour, dans le meilleur des cas. L'alcool au volant chez les jeunes est un phénomène très répandu. Au Québec, en 2001, plus de 42 % des conducteurs en cause dans une collision ayant provoqué des blessures graves et où l'alcool

entraîné en ligne de compte, étaient âgés de 20 à 35 ans³⁶.

Carte jeunesse

Comme il est possible de le constater dans la section suivante concernant les résultats du questionnaire créé par le CjM, la carte *Accès Montréal* n'est que très peu utilisée par les 18 à 30 ans. Mais, ce qui est le plus surprenant c'est qu'un jeune sur deux ayant répondu au questionnaire ne la connaît pas.

Cette situation est due principalement au fait que les institutions qui offrent un rabais avec la carte ne sont pas les plus fréquentées par les jeunes Montréalais de 18 à 30 ans.

Par ailleurs, avec le manque de temps qui caractérise bien la jeunesse actuelle, les jeunes ne prennent pas le temps de se déplacer ou même de chercher à savoir où ils peuvent se procurer la carte. La carte *Accès Montréal* ne leur est donc pas facilement accessible.

Il est important de souligner aussi qu'une carte jeunesse avait été mise en vente de 1995 à 1998, mais celle-ci n'a jamais eu les retombées attendues et a dû être retirée du marché. La carte *Accès-Jeunes* se vendait 9,95 \$ et s'adressait aux moins de 30 ans.

Il est possible de supposer que la clientèle jeunesse n'est pas portée à utiliser une carte du genre *Accès Montréal* parce qu'elle est trop contraignante.

³³ Une décision « déraisonnable », *La Presse*, 24 novembre 2004

³⁴ Enquête sur la clientèle des bars-spectacles de la région de Québec, 2000

³⁵ Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, 1999

³⁶ Le problème des accidents liés à l'alcool au Canada : 2001, Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé, Transport Canada, 2001

2.3 LES RÉSULTATS DU SONDAGE

Par le biais de ce sondage, nous avons tenté d'explorer ce qui empêchait les jeunes de pratiquer ces activités. Nous avons cherché à cerner quels étaient leurs besoins en matière de transports en commun : prix, fréquence, destination, accessibilité. Nous avons aussi sondé le terrain dans le but de savoir si les 18-30 ans connaissaient déjà les rabais proposés par la Ville. Enfin, nous avons évalué l'intérêt que provoquerait chez les jeunes la possibilité de posséder une carte rabais jeunesse.

Budget

La majorité des jeunes de 18 à 30 ans dépensent entre 5 % et 20 % de leur budget pour leurs loisirs (60 %). Peu d'entre eux dépensent plus de 40 % (6 %), et une proportion importante de ceux-ci dépensent moins de 5 % de leur salaire (20 %). Ces dépenses varient selon l'âge : les plus jeunes sont davantage portés à dépenser un pourcentage plus élevé de leur salaire pour les loisirs; 31,1 % des 18 à 21 ans y dépensent plus de 21 % de leur budget. Ce sont les jeunes entre 27 et 30 ans qui sont les moins nombreux à dépenser plus de 21 % de leur salaire pour des activités de loisirs (12,3 %).

À la question « Vous arrive-t-il de vous priver de faire une activité à cause de votre budget ? » 29 % ont répondu « Oui, souvent », 56 % « Oui, quelquefois » et 15 % « Non, jamais ». Bref, près de la totalité des jeunes répondants doivent se priver de certaines activités.

Limites

Nous avons demandé à nos répondants de nous indiquer jusqu'à quel niveau certains éléments pouvaient limiter leur choix d'activités.

Tableau 9 : Influence de certains facteurs sur le choix d'une activité

| | Beaucoup | Assez | Peu | Pas du tout |
|-----------------------------|----------|--------|--------|-------------|
| Argent | 37,2 % | 35,4 % | 23,3 % | 4,1 % |
| Temps | 55,7 % | 32,2 % | 11,3 % | 0,8 % |
| Difficulté d'accès | 16,2 % | 36,2 % | 33,5 % | 14,1 % |
| Manque de choix | 10,9 % | 23,2 % | 40,6 % | 25,3 % |
| Être seul pour une activité | 11,8 % | 26,3 % | 37,0 % | 24,9 % |

Comme vous pouvez le constater, la raison principale qui influence les jeunes de 18 à 30 ans sur leur choix d'activités est le temps à 88 % pour beaucoup ou assez. La deuxième raison la plus significative est l'argent où 73 % ont répondu beaucoup ou assez important dans le choix d'une activité.

Une autre raison qui n'a pas été mentionnée dans le questionnaire, mais qui est ressortie dans les résultats est le choix des horaires d'activités par rapport à leur horaire quotidien.

Société de Transport de Montréal

D'autres questions avaient été posées concernant l'accessibilité des jeunes de 18 à 30 ans aux transports en commun.

Tableau 10 : Utilité des changements qui pourraient être apportés à la STM pour les 18 à 30 ans

| | Très utile | Assez utile | Peu utile | Pas du tout utile |
|--------------------------------|------------|-------------|-----------|-------------------|
| Tarif réduit 18-30 plein temps | 71,1 % | 18,9 % | 6,3 % | 3,7 % |
| Tarif réduit tous étudiants | 67,4 % | 23,3 % | 6,4 % | 2,9 % |
| Heure d'ouverture métro | 53,4 % | 26,3 % | 16,9 % | 3,5 % |
| Nombre de rames de métro | 38,5 % | 33,4 % | 24,3 % | 3,8 % |
| Tous les jeunes 18-30 | 58,5 % | 22,0 % | 13,4 % | 6,0 % |

D'une part, toutes les propositions émises semblent intéresser les répondants. Peu de gens pensent que certaines propositions ne sont « pas du tout utiles » (au maximum 6 %).

La mesure qui leur semble la plus utile est celle d'offrir la carte à tarif réduit à tous les étudiants à plein temps à 71,1 % (très utile).

Il semble aussi que ce sont les jeunes qui ne vont pas à l'école et qui n'ont pas l'intention d'y retourner qui sont les plus favorables à ce qu'il y ait une carte à tarif réduit pour tous les 18 à 30 ans. Ce sont aussi les plus vieux qui sont les plus favorables à cette idée (plus de 86 %).

Selon les réponses de la dernière question de notre questionnaire, l'accessibilité des services passe par les transports en commun. S'ils étaient maire pour une journée, beaucoup d'entre eux diminueraient le coût des transports en commun ou encore augmenteraient le nombre de rames de métro et d'autobus.

Carte jeunesse

Nous avons demandé à nos répondants s'ils pourraient être intéressés par une carte rabais jeunesse. Près des deux tiers des répondants nous disent oui, mais tout dépendant des rabais qui y seraient offerts. Plus de 23 % disent qu'ils l'achèteraient sur-le-champ. Seulement 12 % ne sont pas intéressés ou encore sont indécis.

Malgré ses nombreux rabais, la carte *Accès Montréal* n'est pas très connue des jeunes. Seulement 8 % en détiennent une; la plupart la connaissent, mais ne l'ont pas achetée (55 %) et près de 37 % ne connaissent pas son existence.

Ce sont les jeunes ayant les plus bas revenus qui sont détenteurs en plus grande partie de la carte *Accès Montréal*; 32 % gagnent moins de 5 000 \$.

2.4 LES RECOMMANDATIONS

Le CjM a centré son attention sur trois aspects qui lui ont semblé essentiels face à l'accessibilité des services pour les 18 à 30 ans à Montréal. Les recommandations traitent des tarifs de la STM, des prix d'entrée pour les différents services offerts par la Ville au niveau du sport et du loisir, ainsi que de la carte *Accès Montréal*.

Société de Transport de Montréal

Comme mentionné précédemment, peu importe leur statut, les jeunes ne possèdent pas de moyens financiers très élevés. C'est pourquoi le CjM croit qu'à très court terme (dans la prochaine année), la STM devrait adopter la mesure suivante :

- Offrir une carte à *tarif réduit* à tous les étudiants âgés de 18 à 25 ans, qu'ils étudient à plein temps ou à temps partiel.

À moyen terme, le CjM considère que la recommandation suivante devrait être mise en application :

- Offrir une carte à *tarif réduit* à tous les étudiants (plein temps et temps partiel) âgés de 18 à 30 ans, plutôt que seulement pour ceux de 18 à 25 ans.

Par contre, le CjM reste convaincu que d'ici cinq ans, la Société de Transport de Montréal devrait prendre la décision suivante :

- Offrir une carte à *tarif réduit* à tous les jeunes âgés de 18 à 30 ans, sans égard à leur statut, au même titre que celle pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

Services de loisirs

Le CjM croit que chaque jeune devrait avoir droit à des services, peu importe son statut. Il recommande que :

- l'ensemble des services de la Ville puisse être offerts à un tarif *jeunesse* (18 à 30 ans) plutôt qu'à un tarif *étudiant*.

Dans la mesure où l'ensemble des services offerts aux Montréalais ne sont pas du seul ressort de la Ville de Montréal, le CjM recommande que :

- les services et loisirs offerts directement par la Ville de Montréal tels que le *Biodôme*, le *Planétarium*, le *Jardin botanique*, et l'*Insectarium* adoptent un *tarif jeunesse* plutôt qu'un *tarif étudiant*;
- la Ville de Montréal soit un leader jeunesse et fasse la promotion de ce changement afin de sensibiliser les autres commerces et services montréalais et ainsi de favoriser une vision jeunesse partout à Montréal.

Carte Accès Montréal

La carte *Accès Montréal* permet d'épargner de l'argent sur plusieurs entrées aux activités qui sont offertes à Montréal.

Selon le sondage du CjM, la majorité des répondants ne connaissent pas l'existence de la carte *Accès Montréal* et la presque totalité d'entre eux ne la possèdent pas. Pourtant, celle-ci offre la possibilité de se divertir sans trop déboursier. Tout indique qu'il serait donc pertinent de faire :

- davantage la promotion de la carte *Accès Montréal* auprès des jeunes de 18 à 30 ans, en favorisant une approche sur mesure et plus dynamique pour cette population;
- rendre la carte *Accès Montréal* plus accessible aux jeunes, en la vendant dans les établissements scolaires et dans des endroits clés qui sont fréquentés par les jeunes (centres commerciaux, dépanneurs, stations de métro);
- intégrer des rabais plus intéressants pour les jeunes (commerces de produits locaux, activités sportives, cours de langues).

CHAPITRE 3

LES LIEUX DE SOCIABILITÉ

3.1 LE PORTRAIT DE LA SITUATION MONTRÉLAISE EN MATIÈRE DE LIEUX DE SOCIABILITÉ

Le comité « Culture, sport et loisir » a eu la responsabilité de se pencher sur les dossiers touchant la vie culturelle ainsi que les activités récréatives et sportives offertes aux jeunes sur le territoire montréalais.

Après une recherche sur le sujet, le comité a conclu qu'un avis portant sur les lieux de sociabilité des jeunes de 18 à 30 ans serait des plus pertinents.

Quels sont les lieux où les jeunes socialisent à Montréal? Quelles sont les activités sportives et culturelles auxquelles ils participent ou aimeraient participer? Quels sont les loisirs les plus pratiqués? Qu'est-ce qui motive ou non à participer aux activités offertes par la Ville de Montréal? Voilà quelques-unes des questions auxquelles le comité s'est intéressé. Le présent chapitre fournit des pistes de réflexion qui aideront les personnes concernées dans leur prise de décision sur l'avenir des installations municipales de sport, de culture et de loisirs ainsi que l'offre de service pour les jeunes de 18 à 30 ans.

Activités de loisirs

La génération actuelle de jeunes est très occupée, certes, mais elle ne l'est pas seulement à cause du travail ou encore des études. La population âgée de 15 à 24 ans est la troisième qui dispose du plus de temps libre, avec 6,6 heures par jour en moyenne. Les gens de 65 ans et plus en ont 8,2 (heures) et ceux de 55 à 64 ans 7,0 (heures).

Tableau 11 : Moyenne quotidienne d'heures consacrées à certains types d'activités selon le groupe d'âges, Québec, 1999

| Âge | Professionnel | Domestique | Personnel | Libre |
|---------|---------------|------------|-----------|-------|
| 15-24 | 5,2 | 1,8 | 10,5 | 6,6 |
| 25-34 | 5,3 | 3,6 | 10,2 | 5,0 |
| 35-44 | 4,8 | 3,7 | 10,5 | 5,0 |
| 45-54 | 4,4 | 3,5 | 10,9 | 5,3 |
| 55-64 | 2,1 | 3,7 | 11,3 | 7,0 |
| 65 et + | 0,4 | 3,3 | 12,0 | 8,2 |

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Les pratiques culturelles des québécoises et québécois, 1999, dossier statistique*

Ces heures servent beaucoup à la pratique d'activités de loisirs. Comme il est possible de le constater dans le tableau 11, le tiers des 15 à 24 ans consacrent de 10 à 19 heures par semaine aux activités de loisirs. Ils sont d'ailleurs la catégorie la plus nombreuse à y consacrer plus de 20 heures par semaine.

Tableau 12 : Nombre d'heures consacrées aux activités de loisirs par semaine selon l'âge, Québec, 1999

| âge | Moins de 5 heures | De 5 à 9 heures | De 10 à 19 heures | Plus de 20 heures |
|-----------|-------------------|-----------------|-------------------|-------------------|
| 15 à 24 | 21,3 % | 28,2 % | 33,0 % | 17,5 % |
| 25 à 34 | 25,1 % | 28,4 % | 33,7 % | 12,8 % |
| 35 à 44 | 34,0 % | 30,8 % | 24,8 % | 10,4 % |
| 45 à 54 | 37,8 % | 29,0 % | 23,2 % | 10,0 % |
| 55 à 64 | 28,0 % | 25,8 % | 29,7 % | 16,5 % |
| 65 et + | 33,2 % | 26,2 % | 24,6 % | 16,0 % |
| Étudiants | 22,4 % | 28,9 % | 32,3 % | 16,6 % |

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Les pratiques culturelles des québécoises et québécois 1999, dossier statistique*

Activités sociales

Les jeunes cherchent souvent la convivialité à travers leurs activités de socialisation (discothèques, festivals, *raves*, etc.). Aussi, ils veulent des activités sans contrainte d'horaire, leur permettant une conciliation plus facile entre leurs diverses activités quotidiennes³⁷.

C'est bien connu, la clientèle fréquentant les bars et les discothèques est majoritairement jeune. Comme il est possible de le constater dans le tableau 12, près de 50 % des 15 à 24 ans ont assisté à des spectacles dans des boîtes de nuit ou des bars au cours des douze derniers mois, et le nombre moyen de sorties était de 10,4 par personne à l'intérieur de douze mois.

Tableau 13 : Assistance à des spectacles dans des boîtes de nuit et des bars au cours des douze derniers mois et nombre moyen de sorties par spectateur, Québec, 1999

| Âge | Non | Oui | Sorties |
|-----------|------|------|---------|
| 15 à 24 | 50,4 | 49,6 | 10,4 |
| 25 à 34 | 54,9 | 45,1 | 8,9 |
| 35 à 44 | 66,5 | 33,5 | 6,8 |
| 45 à 54 | 79,3 | 20,7 | 7,2 |
| 55 à 64 | 86,1 | 13,9 | 6,3 |
| 65 et + | 92,0 | 8,0 | 10,9 |
| Étudiants | 56,1 | 43,9 | 8,5 |

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Les pratiques culturelles des québécoises et québécois, 1999, dossier statistique*

Encore plus de jeunes entre 15 et 24 ans ont fréquenté des discothèques et des salles de danse. Comme mentionné dans le chapitre précédent, près de 63 % des 15 à 24 ans ont fréquenté un de ces endroits et en moyenne presque deux fois par mois (Tableau 13).

Tableau 14 : Fréquentation des discothèques et des salles de danse au cours des douze derniers mois et nombre moyen de sorties par participant, Québec, 1999

| Âge | Non | Oui | Sorties |
|-----------|------|------|---------|
| 15 à 24 | 37,5 | 62,5 | 22,9 |
| 25 à 34 | 54,2 | 45,8 | 15,2 |
| 35 à 44 | 68,7 | 31,3 | 10,1 |
| 45 à 54 | 80,8 | 19,2 | 12,3 |
| 55 à 64 | 86,0 | 14,0 | 13,4 |
| 65 et + | 90,2 | 9,8 | 14,7 |
| Étudiants | 44,8 | 55,2 | 19,9 |

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Les pratiques culturelles des québécoises et québécois, 1999, dossier statistique*

Les bars et les discothèques semblent rejoindre les valeurs contemporaines des jeunes. Selon une enquête sur la clientèle des bars-spectacles, « l'accès à un lieu exempt de restrictions, un prix d'entrée abordable, un environnement musical intéressant et la consommation d'alcool dans une ambiance chaleureuse et humaine » seraient pour eux des facteurs expliquant la popularité de ce genre d'endroit³⁸.

Les jeunes ont aussi assisté à un spectacle lors d'un festival populaire en plus grande proportion que les autres groupes d'âges. En 1999, environ 22 % des 15 à 24 ans et 24 % des étudiants avaient assisté à un festival au cours des douze derniers mois, et ce chiffre décroît avec l'âge pour descendre à moins de 9 % pour les 65 ans et plus.

Les sorties au restaurant le soir ou les fins de semaine avec des parents ou des amis est aussi une activité privilégiée par les jeunes, mais surtout ceux de 25 à 34 ans (41,4 % toutes les semaines). Les

³⁷ *Les modes de vie et pratiques culturelles des jeunes*, Presses de l'Université du Québec

³⁸ Enquête sur la clientèle des bars-spectacles de la région de Québec, 2000

15 à 24 ans y vont plutôt quelques fois par mois (44,2 %), mais ce sont les étudiants, avec 48 %, qui sont en plus grande proportion à les fréquenter quelques fois par mois.

Tableau 15 : Sortie au restaurant, le soir ou les fins de semaine, avec des parents ou des amis, Québec, 1999

| Âge | Jamais | Toutes les semaines | Quelques fois par mois | Quelques fois dans l'année |
|-----------|--------|---------------------|------------------------|----------------------------|
| 15 à 24 | 2,4 | 39,8 | 44,2 | 13,6 |
| 25 à 34 | 3,2 | 41,4 | 40,8 | 14,6 |
| 35 à 44 | 3,3 | 33,7 | 39,5 | 23,6 |
| 45 à 54 | 4,8 | 33,1 | 39,2 | 23,0 |
| 55 à 64 | 5,3 | 36,2 | 36,8 | 21,7 |
| 65 et + | 10,8 | 32,0 | 33,1 | 24,1 |
| Étudiants | 2,3 | 32,8 | 48,0 | 16,9 |

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Les pratiques culturelles des québécoises et québécois, 1999, dossier statistique*

Activités sportives

Loisir est aussi synonyme de sport, et les jeunes semblent y accorder beaucoup de place dans leur quotidien. Environ 45 % des 15 à 24 ans pratiquent le jogging, la gymnastique ou encore font du conditionnement physique toutes les semaines ou presque. Les étudiants sont par contre ceux qui y consacrent le plus de temps avec une proportion de 46,5 % à toutes les semaines ou presque. Avec l'âge, ces activités sont en diminution constante.

Tableau 16 : Fréquence de la pratique du jogging, de la gymnastique ou du conditionnement physique au cours des douze derniers mois, Québec, 1999

| Âge | Jamais | Toutes les semaines ou presque | Quelques fois par mois | Quelques fois dans l'année |
|-----------|--------|--------------------------------|------------------------|----------------------------|
| 15 à 24 | 25,2 | 44,7 | 24,6 | 5,5 |
| 25 à 34 | 39,6 | 38,0 | 14,8 | 7,7 |
| 35 à 44 | 47,7 | 31,1 | 11,2 | 10,0 |
| 45 à 54 | 53,7 | 29,0 | 11,2 | 6,2 |
| 55 à 64 | 61,1 | 27,1 | 7,5 | 4,3 |
| 65 et + | 72,6 | 21,1 | 3,7 | 2,6 |
| Étudiants | 26,2 | 46,5 | 21,5 | 5,9 |

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Les pratiques culturelles des québécoises et québécois, 1999, dossier statistique*

Les sports d'équipe sont aussi en forte proportion chez les 15 à 24 ans, puisque 31,5 % d'entre eux y participaient toutes les semaines ou presque en 1999. Ils sont tout de même 43,4 % à n'avoir jamais pratiqué un sport d'équipe au cours des douze derniers mois. La différence est toutefois marquante entre cette catégorie d'âges et celle des 25 à 34 ans. Ces derniers étaient seulement 18,6 % à pratiquer un sport d'équipe toutes les semaines ou presque dans la dernière année. Les étudiants étaient encore une fois les plus actifs dans les sports d'équipe avec 32,2 % toutes les semaines ou presque.

Tableau 17 : Fréquence de la pratique d'un sport d'équipe au cours des douze derniers mois, Québec, 1999

| Âge | Jamais | Toutes les semaines ou presque | Quelques fois par mois | Quelques fois dans l'année |
|-----------|--------|--------------------------------|------------------------|----------------------------|
| 15 à 24 | 43,4 | 31,5 | 17,7 | 7,4 |
| 25 à 34 | 65,4 | 18,6 | 6,6 | 9,4 |
| 35 à 44 | 75,0 | 13,7 | 5,5 | 5,8 |
| 45 à 54 | 85,5 | 8,0 | 4,4 | 2,0 |
| 55 à 64 | 88,5 | 8,0 | 2,2 | 1,3 |
| 65 et + | 89,1 | 8,6 | 1,4 | 1,0 |
| Étudiants | 46,9 | 32,2 | 14,8 | 6,2 |

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Les pratiques culturelles des québécoises et québécois, 1999, dossier statistique*

Les jeunes se démarquent aussi par leur fréquence de la pratique d'un sport individuel, puisque 40,5 % d'entre eux le font toutes les semaines ou presque. Pour leur part, les étudiants sont encore plus actifs puisqu'ils sont 43,1 % à pratiquer un sport individuel à toutes les semaines ou presque. La pratique de ce genre de sport tend à diminuer avec l'âge et atteindre 22 % chez les 65 ans et plus.

Tableau 18 : Fréquence de la pratique d'un sport individuel au cours des douze derniers mois, Québec, 1999

| Âge | Jamais | Toutes les semaines ou presque | Quelques fois par mois | Quelques fois dans l'année |
|-----------|--------|--------------------------------|------------------------|----------------------------|
| 15 à 24 | 35,0 | 40,5 | 19,4 | 5,2 |
| 25 à 34 | 39,6 | 35,2 | 20,5 | 4,8 |
| 35 à 44 | 46,8 | 31,4 | 15,1 | 6,7 |
| 45 à 54 | 56,4 | 27,5 | 12,0 | 4,1 |
| 55 à 64 | 58,1 | 30,6 | 8,9 | 2,4 |
| 65 et + | 71,3 | 22,0 | 4,3 | 2,5 |
| Étudiants | 33,2 | 43,1 | 18,9 | 4,7 |

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Les pratiques culturelles des québécoises et québécois, 1999, dossier statistique*

Avec un pourcentage de 48 %, les jeunes de 18 à 24 ans sont aussi les plus nombreux à avoir assisté à un match sportif. Ce pourcentage diminue de plus de 10 % pour la catégorie des 25 à 34 ans pour atteindre 37,3 %.

Activités culturelles

Par dessus tout, ce qui attire la presque totalité des jeunes est d'aller au cinéma. En 1999, 93,6 % des 15 à 24 ans avaient fréquenté des salles de cinéma au cours des douze derniers mois. En moyenne, ils avaient fait 15,6 sorties en un an. La fréquentation annuelle diminue constamment avec l'âge pour atteindre seulement 44 % chez les 65 ans et plus.

Tableau 19 : Fréquentation des salles de cinéma au cours des douze derniers mois et nombre moyen de sorties par spectateur, Québec, 1999

| Âge | Non | Oui | Sorties |
|-----------|------|------|---------|
| 15 à 24 | 6,4 | 93,6 | 15,6 |
| 25 à 34 | 15,6 | 84,4 | 12,8 |
| 35 à 44 | 22,0 | 78,0 | 8,9 |
| 45 à 54 | 32,2 | 67,8 | 9,9 |
| 55 à 64 | 45,0 | 55,0 | 9,3 |
| 65 et + | 56,0 | 44,0 | 7,9 |
| Étudiants | 8,1 | 91,9 | 14,4 |

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Les pratiques culturelles des québécoises et québécois, 1999, dossier statistique*

Les jeunes se distinguent aussi par la langue habituelle des films auxquels ils assistent au cinéma. En 1999, les 15 à 24 ans ainsi que les 25 à 34 ans étaient ceux qui écoutaient en plus grande proportion des films en anglais, soit à 29 % et à 26,8 % respectivement. Les mêmes catégories d'âges écoutaient par ailleurs leurs films exclusivement en anglais à 19,4 % et à 18,8 % respectivement. Les étudiants sont ceux qui écoutaient le plus de films en anglais avec 30,3 % des répondants³⁹.

L'écoute de musique est aussi une activité importante puisque près de 63 % des jeunes entre 15 et 24 ans s'adonnent à ce loisir très souvent et 30 % souvent. La fréquence de la pratique d'un instrument de musique au cours des douze derniers mois en 1999 est aussi très importante dans la catégorie des 15 à 24 ans avec 17,2 % des répondants qui ont dit en jouer toutes les semaines ou presque. Ce chiffre diminue avec l'âge pour atteindre seulement 5,3 % des 65 ans et plus.

Les pièces de théâtre professionnelles semblent aussi attirer les jeunes. Près de 30 % d'entre eux y sont allés au moins une fois dans les

³⁹ Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec, 1999*

douze mois précédant l'étude. Les jeunes de 15 à 24 ans suivent les étudiants, avec 25,2 %, alors que seulement 17,3 % des personnes âgées de 35 à 44 ans fréquentent les théâtres. Les étudiants semblent aussi être les seuls à avoir joué dans une troupe amateur de théâtre, de ballet ou de danse, avec une proportion de 10,9 %. Les autres groupes d'âges n'ont joué dans ce genre de troupe qu'à 3,3 % au maximum (il s'agit des 35 à 44 ans)⁴⁰.

Activités sportives et de loisirs offertes par la Ville de Montréal

Selon une étude réalisée dans les suites du *Sommet de Montréal* de 2002 et portant sur la satisfaction de la population montréalaise à l'égard de l'offre de service municipale en sports et loisirs, 62 % des Montréalais ont fréquenté les arénas, piscines, centres sportifs, centres de loisirs ou communautaires publics en douze mois. Toutefois, 20 % des Montréalais croyaient que les activités sportives et de loisirs n'étaient pas en nombre suffisant dans leur secteur⁴¹.

À la question « *Pour quels groupes de citoyens ces services ne sont-ils pas accessibles de façon égale ?* » 8 % des répondants ont signalé les jeunes et 22 % les personnes à faible revenu. Les personnes vivant avec un handicap est le groupe ayant l'accès le plus difficile selon les répondants, qui les ont mentionnées à 33 %.

Organismes jeunesse – lieux de sociabilité

Malgré le grand nombre d'activités intéressantes pour les jeunes, peu d'organismes sont dévoués à la cause des 18 à 30 ans. Voici une idée globale des principaux acteurs montréalais en matière de lieux de sociabilité pour les 18 à 30 ans :

⁴⁰ Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec, 1999*

⁴¹ Le sondage sur la satisfaction de la population montréalaise à l'égard de l'offre de service municipale en sports et loisirs, Sommet de Montréal, 2003

Caserne 18-30

Située dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, la *Caserne 18-30* est un lieu offrant des activités de loisirs adaptées à sa clientèle. Pour chaque nouvelle session, les jeunes peuvent donner leurs opinions sur les activités à offrir.

La *Caserne 18-30* est aussi la troisième plus importante école de cirque au Québec. Les clients peuvent y recevoir la formation des athlètes du *Cirque du soleil* et ainsi y apprendre l'art du cirque.

En plus d'activités sportives, elle offre un accès à Internet, moyennant une minime contribution. Des soupers et des soirées thématiques sont aussi mis sur pied à différents moments dans l'année.

Dîners-rencontres Saint-Louis-de-Gonzague

Dîners-rencontres Saint-Louis-de-Gonzague est un organisme d'aide aux jeunes adultes de 18 à 30 ans démunis, itinérants ou marginalisés. Sa mission est de combattre la pauvreté et la faim ainsi que d'offrir un soutien aux jeunes qui vivent des situations difficiles ou qui désirent entreprendre des démarches de résolution de problèmes. Plusieurs objectifs sont poursuivis par l'organisme, par exemple :

- Servir des repas gratuits et équilibrés le midi du lundi au vendredi, un lunch à 15 h au centre de jour et une soupe à 19 h au centre de soir;
- Opérer un centre de jour (*Le Lascar*) pour accueillir les jeunes, de 9 h à 16 h du lundi au vendredi;
- Opérer un centre de soir (*Le Ketch Café*) pour accueillir les jeunes de 16 h à 23 h du jeudi au lundi;

- Offrir des activités de sports et de loisirs, éducatives ou sociales;
- Offrir des services d'intervention pour aider à résoudre les problèmes liés à l'hébergement, à l'alcoolisme ou à la toxicomanie, à la violence, aux problèmes judiciaires, à la solitude, au décrochage scolaire et social, au retour aux études, à la recherche d'emploi
- Des services médicaux, infirmiers, psychologiques et sociaux sont aussi offerts au centre de soir par le CLSC du Plateau-Mont-Royal.

Carrefour communautaire de Rosemont, l'Entre-Gens

L'Entre-Gens est un centre de quartier offrant un milieu de vie qui préconise le rassemblement de ses clients. Ce carrefour facilite la mise en place et la prise en charge d'activités visant l'amélioration des conditions de vie des habitants du quartier de Rosemont. Il intervient dans trois secteurs d'activité, dont un ciblant les 18 à 30 ans qui ont besoin de soutien temporaire pour améliorer leur situation.

Ce centre offre des repas communautaires hebdomadaires, de l'information sur l'aide sociale et le chômage, des loisirs sportifs, des appartements supervisés et autres ressources d'hébergement temporaire.

La 20taine

La 20taine est un lieu de sociabilité pour les jeunes de 18 à 30 ans où, par le biais d'activités socioculturelles, ceux-ci travaillent au développement de leur identité, de leur être social, de leurs compétences et de leur spiritualité.

Les valeurs qui sous-tendent les projets de l'organisme sont le respect, la vie communautaire, la communication, la participation et l'engagement. Il s'agit d'un milieu qui vise à la fois le développement

personnel et professionnel. *La 20taine* travaille également avec différents partenaires sur des projets éducatifs de prévention de la toxicomanie et du suicide et fait la promotion de la santé mentale chez les jeunes.

La 20taine se distingue par ses activités de création et d'expression artistique. Des ateliers de théâtre, de poésie, de relaxation, de *voyages intérieurs*, d'arts plastiques et de chant permettent aux jeunes de s'initier à une discipline artistique et de participer à des projets de création. Des soirées multidisciplinaires et des *cafés-spectacles* offrent aux jeunes artistes un tremplin pour s'initier aux arts de la scène.

Organisation des jeunes de Parc-Extension (PEYO)

Depuis 1988, l'*Organisation des jeunes de Parc-Extension* offre un programme d'intervention auprès des 18 à 30 ans sous forme de travail de rue.

En effet, par l'entremise du financement de *Centraide* et du programme *Quartiers sensibles*, *PEYO* a mis en place un programme d'orientation avec un intervenant jeunesse qui sillonne les rues de Parc-Extension pour établir des liens avec les jeunes du quartier.

Les ateliers de *hip-hop* et le projet autogéré d'art urbain *X-Art* de l'organisation ont un véritable impact dans le quartier en intégrant les jeunes de la rue et en réduisant la petite criminalité, les rapports du Service de police de Montréal le démontrant.

Télé Sans-Frontières

Télé Sans-Frontières est un nouveau concept de télévision visant à donner la parole aux jeunes de 18 à 30 ans afin qu'ils puissent se raconter eux-mêmes et faire connaître leur point de vue et leurs pistes de solution face aux enjeux sociaux actuels.

L'équipe de production regroupe des jeunes issus de différents milieux sociaux. De plus, elle

offre une première expérience de travail sous la forme d'un stage rémunéré à des étudiants provenant de disciplines liées à la télévision ou au cinéma.

Lancée en novembre 2001, *Télé Sans-Frontières* est le fruit d'un projet pensé par l'équipe de *Travail Sans-Frontières* qui intervient depuis vingt ans dans le domaine de la réinsertion socioprofessionnelle.

3.2 LA PROBLÉMATIQUE DES JEUNES ET DES LIEUX DE SOCIABILITÉ OFFERTS PAR LA VILLE DE MONTRÉAL

Comme il est possible de le constater en lisant la section précédente, très peu d'endroits sont réservés aux jeunes pour pratiquer des activités adaptées à leurs besoins spécifiques.

Mis à part l'école et le travail, les lieux de rencontre sont presque inexistant – comme si les jeunes n'avaient pas besoin de se retrouver entre eux. Une première réponse à cette interrogation est qu'à cette période de la vie, les 18 à 30 ans socialisent beaucoup dans les bars et les discothèques. La plupart de ces endroits à Montréal ont une clientèle âgée entre 18 et 25 ans⁴². Aussi, plus les jeunes avancent en âge, plus ils forment des familles, changeant leurs loisirs jeunesse pour des activités destinées à leurs enfants. Ces jeunes essaient alors tant bien que mal de maintenir leur réseau social de connaissances.

L'allongement des années d'études vient encore ici jouer un rôle important dans cette problématique puisque les jeunes socialisent plus longtemps qu'auparavant par l'entremise du milieu scolaire.

À première vue, les jeunes n'ont pas le temps de socialiser en dehors de leurs activités habituelles. L'école, le travail, la famille et les activités sociales sont amplement suffisants pour combler le besoin de ces jeunes. Or, que font les jeunes qui ne sont plus aux études, ne travaillent pas, sont plutôt isolés par leur précarité d'emploi ou encore n'ont pas de famille ?

Les activités sportives, culturelles et de loisirs semblent être une bonne façon de regrouper ces jeunes. Mais comme il est possible de le constater dans les données recueillies par le sondage du CjM, les jeunes de 18 à 30 ans ne connaissent pas

les services offerts par la Ville de Montréal et ne les fréquentent que très peu. Il y a plusieurs raisons qui peuvent expliquer ce désintérêt.

Activités

Est-ce que les activités de sports et de loisirs qu'apprécient les jeunes se retrouvent dans les centres de sports ou de loisirs offerts par la Ville de Montréal ?

Comme il est possible de le constater en feuilletant les guides des activités des arrondissements, les services offerts sont souvent axés sur la famille, les jeunes de moins de 18 ans, les aînés et les adultes en général. Aucun service n'est offert spécifiquement pour la classe des 18 à 30 ans. Pourtant, les intérêts d'un jeune de 20 ans et ceux d'un adulte de 50 ans sont très différents. Selon une étude sur les besoins en sports et loisirs, « les jeunes de 18 à 24 ans sont souvent les grands oubliés, les parents pauvres du loisir »⁴³.

Probablement par manque de clientèle jeunesse, les activités sont souvent modelées pour satisfaire la clientèle plus âgée ou plus jeune.

Par ses activités choisies, la *Caserne 18-30* démontre clairement que les intérêts sont différents pour les adultes de 30 ans et moins que pour ceux de 40 ou 50 ans :

- Danse *hip-hop*;
- Danse *Gumboot*;
- Boxe;
- Arts du cirque.

Les universités offrent aussi des activités différentes de celles que l'on peut trouver dans les centres de sports et de loisirs de la Ville de Montréal. À l'UQAM, par exemple, sont offerts des activités d'aqua *extrême*, d'aqua *kick boxe*, de hockey aquatique, de kayak et de yoga *énergétique*.

⁴³ Étude des besoins en sport et loisir du quartier de Rivière-des-prairies en lien avec le complexe Boscoville, Service des sports,

⁴² Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, 1999

À la Ville de Montréal, certaines activités sont intéressantes, mais peu nombreuses. L'escalade, par exemple, est un cours qui se donne dans seulement un centre de loisirs et est exclusivement réservé aux moins de 17 ans.

Environnement

L'ambiance est un facteur déterminant quand les jeunes doivent choisir un lieu de loisir. Les installations municipales ne sont que très rarement attirantes pour la jeunesse : architecture désuète, couleurs fades, climat froid et sans vie.

Ces lieux d'activités ne deviennent pas des milieux de vie accueillants et chaleureux pour les jeunes et ne les incitent pas à les fréquenter.

Publicité

Dernièrement, le site Internet de la Ville de Montréal rendait accessibles tous les guides d'activités par arrondissements. Cette innovation permettra probablement une plus grande connaissance des services offerts par la Ville de Montréal. En 2003, 78 % des 15 à 24 ans et 73,3 % des 25 à 34 ans utilisaient Internet au moins une fois par semaine au Québec⁴⁴. De plus, Internet semble la source d'information selon 29 % des citoyens⁴⁵. Par contre, cette information n'est pas promue au sein de la population jeune.

Selon une étude, 50 % des Montréalais de 15 ans et plus préféreraient un répertoire d'activités couvrant l'ensemble de la ville⁴⁶. Cette idée de centralisation serait utile pour les jeunes qui ne retrouvent pas les activités qui les intéressent dans leur arrondissement.

De plus, le manque d'information sur les activités offertes n'aide en rien l'intérêt des jeunes déjà sceptiques quant à la pertinence des activités. Par exemple, un cours d'aquarelle créé pour une clientèle entre 45 et 55 ans ne sera pas construit de la même façon que s'il s'adresse à une clientèle âgée de 18 à 30 ans. Le niveau pour une catégorie d'âges n'est pas nécessairement le même pour une autre catégorie. Un cours de photographie pour débutant dans un centre de loisirs ne contiendra pas les mêmes éléments qu'un cours de débutant à l'université. La spécificité devient donc importante pour les jeunes qui veulent s'offrir des loisirs.

Offres extérieures

Les écoles offrent habituellement des services de sports et de loisirs aux étudiants de leur établissement. Il est évident que les rabais offerts aux étudiants, la proximité des installations et le genre de personnes qui les fréquentent amènent souvent les jeunes à opter pour leur propre école plutôt que pour les installations offertes par la Ville de Montréal.

Mais peu importe les raisons qui poussent les jeunes à ne pas participer aux activités offertes par leur arrondissement, il est dans l'intérêt de tous d'inciter les 18 à 30 ans à utiliser les installations de la Ville et de les intégrer dans la vie municipale montréalaise.

des loisirs et du développement social, région de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Ville de Montréal, 2001

⁴⁴ *NETendances 2003* (version abrégée), *Utilisation d'Internet au Québec*. Léger Marketing, 2004

⁴⁵ Le sondage sur la satisfaction de la population montréalaise à l'égard de l'offre de service municipale en sports et loisirs, Sommet de Montréal, 2003

⁴⁶ Idem

3.3 LES RÉSULTATS DU SONDAGE

Au départ, les jeunes du *Conseil Jeunesse de Montréal* voulaient proposer l'ouverture d'un lieu permettant aux jeunes de 18 à 30 ans de se rencontrer. Malgré le fait que plus de 35 % des gens y seraient intéressés et 52 % « peut-être », il a été décidé de laisser tomber cette idée et de se concentrer plutôt sur l'amélioration des ressources existantes.

À titre indicatif, les répondants ont signalé que l'on pourrait y retrouver les éléments suivants :

| | Pourcentage |
|------------------------------------------------|-------------|
| Des activités sportives et de loisirs adaptées | 72,8 % |
| Un endroit style bar | 69,6 % |
| Des ordinateurs | 46,5 % |
| De l'aide à la recherche d'emploi | 44,9 % |
| De l'aide à la recherche d'un logement | 36,2 % |

La grande majorité des répondants ont dit rencontrer de nouvelles personnes à l'école (60 %) et au travail (64 %). Les bars et les cafés sont des endroits appropriés pour 46 % des jeunes répondants, et les activités sportives et de loisirs y sont pour 42 %. Les soirées privées entre amis sont aussi une source importante de nouvelles connaissances (64 %).

Les raisons les plus souvent invoquées pour la pratique d'une activité sont les suivantes :

| | Pourcentage |
|-------------------------------------|-------------|
| Parce que celle-ci m'intéresse | 70,1 % |
| Changer les idées | 66,0 % |
| Voir des amis | 65,0 % |
| Garder la forme | 52,3 % |
| Acquérir de nouvelles connaissances | 46,7 % |
| Rencontrer de nouvelles personnes | 44,7 % |
| M'impliquer dans mon milieu | 22,6 % |

Voici les activités offertes par la Ville qui ressortent significativement de notre questionnaire comme étant intéressantes pour nos répondants, mais qu'ils ne pratiquent tout de même pas :

| | Pourcentage |
|-------------------------------|-------------|
| Apprendre une nouvelle langue | 61,2 % |
| Jouer de la musique | 36,5 % |
| Pratiquer un sport | 36,0 % |
| Cours de vins ou de cuisine | 36,0 % |

Les raisons qui empêchent de pratiquer une activité, malgré l'intérêt, sont très claires. La grande majorité des répondants (71 %) disent manquer de temps pour pratiquer ces activités.

Si ce n'est de l'aspect temporel, les raisons les plus invoquées sont le manque de connaissances des services offerts (38 %) ou encore le manque d'argent (50 %). Le fait que le centre de loisirs soit situé loin de la maison cause problème pour une petite proportion de gens (16 %) et aussi le fait que personne ne veuille y participer avec le répondant (10 %).

Une des questions les plus révélatrices du questionnaire reste la fréquentation du centre communautaire ou de la maison de la culture de leur arrondissement. Seulement 6 % y vont souvent, 22 % rarement, 19 % n'y vont pas par manque d'intérêt et plus de 54 % ne fréquentent pas ces endroits parce qu'ils ne connaissent pas les services offerts.

À la question « Y a-t-il des activités sportives ou culturelles que vous aimeriez pratiquer et qui ne sont pas offertes par la Ville de Montréal ? » plus de 85 % des répondants semblent dire que « non ». La majorité d'entre eux faisaient mention qu'ils ne connaissaient pas les services et n'étaient donc pas en mesure de savoir s'il y avait ou non l'activité qui les intéressait. Parmi les 15 % de gens qui ont répondu « oui », nous retrouvons les choix suivants :

- Judo, boxe, karaté, autodéfense;
- Basket-ball, escalade, volley-ball, football, gymnastique, soccer pour adultes;
- Vélo de montagne;
- Ski alpin, *snowboard*;
- Écriture créative.

Le sport semble être une activité qui leur permet de se changer les idées, de voir des amis ou encore de rencontrer de nouvelles personnes.

La pratique d'un art leur permet apparemment de se changer les idées. Ils semblent choisir leurs activités en fonction de leur intérêt et aussi pour acquérir de nouvelles connaissances.

3.4 LES RECOMMANDATIONS

Le comité « Culture, sport et loisir » du CjM propose certains changements pour favoriser l'intégration des jeunes au sein de la Ville de Montréal. En voici les axes les plus importants :

Services adaptés

En tenant compte du faible taux de participation des jeunes aux activités offertes par la Ville, le CjM recommande d'adapter ces activités pour une clientèle âgée de 18 à 30 ans, c'est-à-dire :

- offrir dans les maisons de la culture et les centres communautaires et sportifs des activités de sports et de loisirs basées sur les intérêts et les besoins des 18 à 30 ans dans plus d'endroits et dans tous les arrondissements;
- créer, au même titre que pour les enfants et les gens du troisième âge, une nouvelle catégorie *jeunes adultes* qui diviserait l'actuelle catégorie *adulte* en deux groupes;
- adapter le mode d'administration des activités pour les 18 à 30 ans : cours ponctuels pour pallier le manque de constance dans l'horaire des jeunes; formation intensive sur deux jours plutôt que pendant plusieurs semaines; offrir l'achat de 10 cours à prendre pendant l'année entière, au choix du participant;
- varier les horaires des activités en tenant compte de l'horaire des jeunes, avec des activités le matin, l'après-midi et le soir;
- impliquer les jeunes dans leur centre culturel pour favoriser un sentiment d'appartenance. Par exemple, en offrant à un jeune de devenir moniteur en échange d'un cours gratuit;

- offrir des services s'adaptant au sexe du participant;
- favoriser l'accès aux services pour les clientèles avec des limitations physiques.

Environnements jeunes

La plupart des centres de sports, de loisirs et de culture de la Ville ont un décor désuet et peu attrayant pour les jeunes. Le CjM propose donc :

- de rendre les sites qui existent déjà plus agréables pour les jeunes, en revitalisant les installations. Ce pourrait être en organisant un concours de design en relation avec les écoles de design ou en offrant des stages crédités aux étudiants en design;
- de créer une ambiance chaleureuse et détendue dans les établissements de loisirs, par exemple en aménageant un espace style *bistro* dans les maisons de la culture afin d'amener les jeunes à les fréquenter.

Publicité

Beaucoup de jeunes ne connaissent pas les activités offertes par la Ville de Montréal. Le CjM recommande les actions suivantes :

- Une publicité dynamique pour les 18 à 30 ans, visible sur le site Internet de la Ville;
- Une publicité plus visible aux endroits où se trouvent les jeunes : les écoles, les transports en commun, certaines grandes artères;
- Offrir une description détaillée des activités offertes et du niveau de celles-ci.

Projets

Le Conseil jeunesse de Montréal tient à appuyer certains projets jeunesse au sein de la Ville. Il serait donc dans l'intérêt de tous :

- de faire en sorte que le *Taz Mahal* ouvre à nouveau ses portes et obtienne de l'aide financière d'un partenariat public-privé;
- de voir à l'ouverture d'un centre permettant aux jeunes n'ayant pas trouvé de local pour leurs activités de se réunir (studios de création pour l'art visuel, local de pratique pour la musique, espace pour les troupes de théâtre).

Dans ce sens, le CjM propose à la Ville de Montréal :

- de faire le prêt de locaux déjà existants et n'étant pas utilisés à leur plein potentiel.

CHAPITRE 4

L'ÉVÉNEMENT ACTIONS JEUNES CITOYENS

par Sarah Girouard

4.1 LE CONTEXTE

La jeunesse, précieux moteur de changement, est sensible aux mutations sociales, économiques, politiques et culturelles. Ces transformations bousculent les réalités de l'ensemble des sociétés Nord-Sud. Dans ce contexte, les conditions à travers lesquelles s'exerce la participation des jeunes se redéfinissent elles aussi. La mondialisation et l'arrivée des nouvelles technologies de l'information interpellent les personnes et les collectivités, notamment les jeunes, et les obligent à s'adapter aux changements rapides et constants afin d'en tirer le maximum d'atouts. Les individus s'ouvrent alors sur le monde, se positionnant individuellement et collectivement.

Plusieurs expériences sont menées à l'échelle internationale, témoignant de la volonté des jeunes à s'engager dans des projets significatifs. La reconnaissance de leurs droits cohabite avec l'exercice de leurs devoirs citoyens. *ACTIONS JEUNES CITOYENS (AJC)* a offert un point de rencontre entre jeunes engagés de tous horizons en vue d'établir un réseau international de gens, de structures et d'expériences multidisciplinaires. Chacun a été invité à investir l'espace citoyen, à lui donner forme et à répercuter dans sa communauté un engagement qui bénéficie de l'émulation d'*AJC*.

4.2 L'ÉVÉNEMENT

Tenu du 2 au 10 octobre 2004, l'événement international *Actions Jeunes Citoyens* (AJC) a été le premier événement citoyen jeunesse à Montréal. Réunissant plus de 150 jeunes adultes francophones de 18 à 30 ans, représentant 23 pays, AJC a permis l'échange, le débat et la concertation autour de la citoyenneté et de l'engagement jeunesse.

Actions Jeunes Citoyens a été organisé conjointement par l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse, le Conseil jeunesse de Montréal et l'Office franco-québécois pour la jeunesse et a reçu le soutien de la Ville de Montréal, du Fonds Jeunesse Québec et de plusieurs autres partenaires.

Les participants, des instigateurs de projets citoyens, des artistes engagés, des membres d'organismes communautaires, sociaux et culturels ainsi que des citoyens avertis, ont pris part à une semaine d'activités programmées afin de susciter les rencontres, le partage de connaissances et le bouillonnement culturel.

Voici une description des différentes activités s'étant déroulées à l'intérieur de cette semaine :

Agora Midi-Minuit

Dans l'antiquité grecque, l'agora offrait un espace d'intervention et de prise de parole aux citoyens. AJC a adapté cette dernière en un Midi-Minuit interactif permettant la présentation de projets concrets à saveur citoyenne, sociale, politique, économique et culturelle. Pour l'occasion, AJC a investi les espaces de la *Société des arts technologiques* (SAT) et y a déployé de nombreux projets, activités et initiatives.

En après-midi, les actions novatrices mises sur pied par de jeunes adultes engagés issus des Amériques, de l'Europe et de la francophonie, ont été présentées dans un environnement d'échanges

réservés aux participants. En soirée, des performances culturelles et artistiques pluridisciplinaires étaient proposées au grand public. La dynamique de l'agora constituait le point de départ d'une semaine citoyenne misant sur l'échange entre les cultures et l'émergence d'une vision partagée pour les sociétés contemporaines.

Rallye citoyen

Ville hôte du premier événement d'*Actions Jeunes Citoyens*, Montréal compte bon nombre d'organismes engagés. Le *Rallye citoyen* proposait aux participants de sillonner les rues de la métropole branchée sur les besoins de ses communautés. En lien avec les thématiques de l'événement, plus d'une quinzaine d'organismes ont ouvert généreusement leurs portes en dévoilant leurs espaces et leurs initiatives.

Les propositions pour cette journée, nombreuses et diversifiées, respectaient les intérêts les plus variés : débats, festivals, expositions, congrès, visites guidées, entreprises responsables et lieux de création, autant de suggestions pour autant de citoyens.

Café citoyen

La question de la citoyenneté est intimement liée à la capacité d'engagement des individus. Le *Café citoyen*, auquel participaient trois panélistes de France, de Wallonie-Bruxelles et du Québec, abordait les paramètres de la citoyenneté et l'expression des différentes formes d'engagement des participants. On y a exploré la citoyenneté à partir d'expériences et d'intérêts divers. Une rencontre entre savoirs et valeurs, une étape préparatoire à la série d'ateliers.

Ateliers

Les échanges se sont poursuivis dans les ateliers dont l'objectif était d'arriver à des recommandations prenant la forme d'actions

concrètes que les participants appliqueront et actualiseront dans leurs milieux respectifs.

Les échanges en atelier ont mis en évidence les grandes disparités qui s'expriment au sein de cette multitude d'origines. Considérant cette réalité – ou ces réalités –, il a fallu faire des choix et s'orienter vers des recommandations générales qu'il appartiendra à chacun de raffiner, d'adapter et de concrétiser dans son milieu.

Les ateliers proposaient huit thématiques actuelles et abordaient les enjeux qui façonnent l'engagement. L'expertise des panélistes canadiens, français et belges francophones (Wallonie-Bruxelles) a contribué à la recherche de solutions nouvelles et actuelles en regard des pratiques citoyennes et des enjeux de société.

Session extraordinaire

La Session extraordinaire du Conseil jeunesse international a mis un terme à cette semaine d'activités. En présence d'intervenants sensibles au développement et à la pleine participation des jeunes, provenant des milieux social, culturel, politique et économique, les participants à AJC ont présenté leurs recommandations. Il s'agissait d'un réel défi puisque l'engagement implique la volonté et la capacité de l'individu de faire partie d'une collectivité. Cette session a constitué pour eux la possibilité de manifester concrètement leur engagement à prendre leurs responsabilités et à promouvoir dans leur milieu les recommandations auxquelles ils ont travaillé.

4.3 LES RECOMMANDATIONS

Rôle des pouvoirs publics dans l'engagement des jeunes

La diversité des origines des participants du premier atelier imposait de s'entendre d'abord sur une vision commune et acceptable pour tous de l'engagement. La formulation de la première recommandation fait écho à une réalité partagée par tous les participants : encourager la solidarité au sein de nos réseaux locaux et Nord-Sud. Les notions de solidarité et d'interculturalité étaient moins centrales dans le second atelier, mais d'autres préoccupations tout aussi intéressantes ont été émises : les panélistes et les autres personnes engagées pour la jeunesse dans le milieu public n'ont pas hésité à remettre en question certaines pratiques et à élaborer un certain nombre de propositions visant à favoriser les initiatives des jeunes. Poser nos actions citoyennes n'aurait pas eu de sens, compte tenu de l'intitulé de l'atelier, sans rappeler le rôle important des pouvoirs publics à jouer dans l'engagement des jeunes.

- Créer des réseaux locaux et internationaux d'entraide à travers le partage et l'échange de connaissances. Nous attendons des pouvoirs publics qu'ils favorisent l'implication des jeunes en permettant la diffusion d'une information compréhensible par tous et transparente, en favorisant une éducation pour tous, et en nous donnant les moyens d'agir (financiers, matériels, humains et structurels);
- Nous invitons également les pouvoirs publics à varier leurs modes d'intervention dans la mise en œuvre de leurs politiques jeunesse et à favoriser les *microprojets* en simplifiant les procédures d'aide et de soutien. La concertation apparaît comme le moyen à privilégier pour revaloriser et dynamiser l'action publique auprès des jeunes.

Nouvelles formes d'engagement, citoyen sept jours sur sept

Compte tenu du contexte des ateliers, nous ne pouvions pas traiter à la fois la question « Quelles sont les nouvelles formes d'engagement des jeunes ? » et « Quelles propositions devraient être mises de l'avant pour susciter, favoriser de nouvelles formes d'engagement ? ». Nous avons choisi de traiter la deuxième question en nous appuyant sur le témoignage de l'engagement de certains participants et sur les difficultés, les freins rencontrés dans la mise en œuvre de leur engagement. L'exercice consistait à faire des propositions pour faire avancer des situations concrètes, propositions que nous avons regroupées pour aboutir à des recommandations finales.

- Mener collectivement de nouvelles formes de sensibilisation auprès des citoyens par la rencontre avec les acteurs agissant sur le terrain, par la mise en situation (théâtre action, par exemple), par des démarches subversives, des démonstrations par l'absurde, le festif... Cette manière de présenter les problématiques devrait toucher plus de jeunes et susciter de nouvelles formes d'engagement, contribuer à faire reconnaître les pratiques hybrides et mettre en échec les logiques bureaucratiques cloisonnantes qui nous sont imposées;
- Nos interventions doivent plus que jamais s'appuyer sur les savoir-faire et les forces des personnes auprès desquelles nous agissons. Nous devons mettre les savoirs et les talents de chacun en valeur et construire sur leurs acquis. Le maillage et la création d'espaces propices aux échanges et à l'expression sous toutes ses formes s'imposent.

Valorisation de la diversité culturelle dans les réseaux jeunesse

Les ateliers sur la valorisation de la diversité culturelle au sein des réseaux jeunesse ont été le lieu de débats intéressants, débats qui, à travers des

tours et détours, ont abouti aux recommandations qui suivent. Ces recommandations, formulées par l'ensemble des deux groupes, sont bel et bien représentatives des échanges qui ont eu lieu. Cependant, certaines notions très intéressantes au regard du thème ont été discutées mais non formulées en tant que tel dans les recommandations.

Les voici :

- Importance de la notion d'identification, de construction identitaire et du respect de celle-ci;
- Importance des échanges, des dialogues interculturels et de la notion de réciprocité de ceux-ci;
- Importance de la mise en action concrète de chacun, au jour le jour, afin de notamment dépasser les préjugés;
- Importance d'un travail à faire sur les représentations de l'autre;
- Importance de la sensibilisation des jeunes enfants, mais également de leurs parents;
- Importance de l'implication de la société d'accueil, mais également de l'individu migrant autour de cette question;
- Importance de la lutte contre le racisme et l'intolérance;
- Importance de l'accès pour tous à la représentation politique;
- Importance de voir le multiculturalisme comme un tout, une unité, plutôt que comme une somme de communautés;
- Afin de valoriser la diversité culturelle au sein des réseaux jeunesse, l'atelier propose de développer les échanges réciproques et le

dialogue interculturel pour intégrer dans la pratique communautaire les notions de développement de l'individu et de l'acceptation de nos valeurs identitaires. La mise en place d'un réseau ou de toute autre action communautaire autour de la lutte contre les préjugés en faveur des représentations sur l'autre nous paraît vitale;

- L'atelier sur la valorisation de la diversité culturelle au sein des réseaux jeunesse propose d'ouvrir un espace international de contacts, de rencontres et d'échanges dans le but de partager des méthodes de sensibilisation sur les expériences et les pratiques qui permettront aux individus et aux groupes d'agir à plusieurs niveaux (local, national, international, etc.).

Influence des médias sur l'engagement des jeunes : positive ou négative ?

Dans l'atelier, les participants se sont concentrés sur la problématique de l'information médiatique. Ils ont rappelé la nécessité et l'importance d'un esprit critique, réflexif et distancié dans notre rapport avec l'information.

Deux axes de travail ont été développés :

- Le rôle et la place des médias non marchands dans l'éducation aux médias et dans nos systèmes médiatiques;
- Le malaise social et le fossé existant entre le public, ses attentes, ses représentations et les journalistes des médias dominants (propos et traitement de l'information);
- Pratiquer, soutenir et faire connaître les médias non marchands;
- Au cas par cas, interpeller les journalistes sur leur traitement des problématiques jeunesse, informer les journalistes de la vie associative.

De l'éducation citoyenne à l'engagement des jeunes

Nous avons privilégié l'échange et le partage plutôt que la poursuite unique du but de la recommandation. Nous avons constaté que chacun est venu à l'engagement citoyen par une expérience de révolte ou par la famille, mais jamais par le biais de l'école. Grâce aux panélistes, aux participants et au respect qui a régné pendant les ateliers, la volonté est de prendre les recommandations comme des défis, par exemple, celui de commencer par s'éduquer soi-même.

- Chaque individu, en s'appuyant sur des informations pertinentes, concrètes et complètes, s'offre dans sa vie quotidienne des espaces pour actualiser les valeurs qu'il veut privilégier;
- Favoriser les échanges et les témoignages d'expériences dans les espaces publics et à l'école entre les jeunes, et entre les jeunes et les adultes. Faire le pari d'une école véritablement démocratique en valorisant les personnes, la prise de parole et le respect de celle-ci.

Esprit d'entreprise et éthique citoyenne

Dans une société où l'entreprise a pour mission principale de faire du profit, quelle place réserve-t-on pour la dimension sociale, humaine? Comment pouvons-nous, à notre échelle, remettre l'Homme au centre de l'économie? Pour essayer de répondre à ces questions et aboutir aux deux recommandations, plusieurs thèmes ont été abordés :

- Les entreprises de l'économie sociale, dont la raison d'être est humaine avant d'être économique;
- La valorisation des entreprises socialement responsables à travers la mise en place de processus de vérification de leurs pratiques : normes, *labels*, etc.;

- Le rôle du citoyen dans la diffusion des valeurs éthiques dans les entreprises, qu'il soit consommateur, actionnaire ou salarié.

Une question essentielle a également été abordée. Quel mécanisme est le plus efficace pour inciter les entreprises à adopter des processus de responsabilité sociale : la dénonciation ou la promotion? La deuxième option a été choisie pour élaborer la première recommandation. Pour sa part, la deuxième recommandation a voulu insister sur l'acte concret d'achat, en partant du principe que « consommer, c'est voter » : l'acte d'achat permet d'exprimer une opinion, de donner un avis. À nous de nous en saisir : notre pouvoir d'achat est un devoir d'action.

- Que chacun s'engage à promouvoir les expériences d'entreprises éthiques, plus particulièrement celles de l'économie sociale et solidaire, en en parlant autour de lui et en incitant ces entreprises à mettre en place des processus de vérification de leurs pratiques;
- Que chacun s'engage publiquement à formaliser et à intégrer dans les organismes qu'il représente ou dans lesquels il œuvre des pratiques d'achat et d'investissement éthiques et responsables.

Équité intergénérationnelle : l'impact des pouvoirs démographiques

L'arrivée à l'âge de la retraite des *baby-boomers* change la donne de nos systèmes de retraite et de santé, mais aussi de nos modes de vie au quotidien. La vieillesse n'est plus réservée à une minorité d'individus, elle se démocratise. Ces transformations s'expriment à la fois au niveau de la société dans son ensemble et au niveau de l'individu, de la famille, du quartier. Il est important de prendre en compte toutes ces dimensions, mais aussi de ne pas les voir de façon cloisonnée.

- Un nouveau projet intergénérationnel de société est nécessaire, donnant une place à chacun en tant que personne et reconnaissant l'apport de chaque génération. Cela peut se traduire par la création d'occasions, de fêtes, d'événements intergénérationnels qui, dans la mesure où ils sont faits dans un esprit d'ouverture et de souplesse, favorisent le dialogue entre les personnes d'âges différents;
- Il est nécessaire d'informer et de sensibiliser le grand public aux impacts du choc démographique. L'équilibre économique entre les générations et les infrastructures politiques et sociales doit être planifié sur le long terme. Pour cela, les organisations à but non lucratif pourraient s'organiser en forces politiques pour revendiquer des changements (par exemple, le soutien de l'État aux personnes aidant leurs proches dépendants). Il faudrait créer des espaces d'échange et d'actions intergénérationnelles afin de recréer un réseau de solidarité (par exemple, par la revalorisation de la famille), de favoriser l'échange d'outils entre les générations et de décroiser les âges.

Art, culture et citoyenneté

Au cours du premier atelier, il a été difficile de formuler une recommandation puisque les participants provenaient d'espaces culturels très différents. Nous en sommes tout de même arrivés à formuler une recommandation qui tend à établir les bases d'un rapprochement entre les diverses sphères culturelles où une attention particulière est apportée à la diffusion et au processus de création.

Au cours du second atelier, les participants ont souligné que pour rendre l'art accessible, il est important de l'introduire tôt auprès des jeunes. La mémoire collective et l'histoire sont des moyens d'y parvenir.

Il est également important qu'il y ait une proximité entre la vie culturelle et les citoyens qui peut se traduire :

- par une réappropriation des espaces publics;
 - par des échanges et l'établissement de liens locaux et internationaux;
 - par la diffusion culturelle alternative.
- Favoriser par divers moyens l'accès à la diffusion et au processus de création en générant l'interface entre les deux pour une vraie démocratie;
 - Dans le cadre des politiques culturelles, il s'avère nécessaire de revendiquer une représentation citoyenne au sein de comités de sélection, afin de permettre une diversification de l'offre artistique et culturelle tout en exerçant un contrôle démocratique sur les critères de sélection.

CONCLUSION

Il est évident que les réalités dans lesquelles vit la jeunesse montréalaise sont en mutation. Les jeunes sont de plus en plus scolarisés mais de moins en moins confortables financièrement. D'ici 35 ans au Québec, la Ville de Montréal comptera la plus grande proportion de jeunes au sein de sa population totale⁴⁷. La situation précaire des jeunes deviendra un enjeu important pour l'avenir.

Par cet avis, le Conseil jeunesse de Montréal a voulu faire sa part pour que les jeunes de 18 à 30 ans puissent jouir d'une plus grande intégration dans notre société. Tant au niveau du logement qu'à celui des services offerts, la Ville de Montréal devra s'ajuster aux nouvelles exigences de cette jeunesse oubliée.

Avec son ascendant, Montréal pourrait devenir un modèle pour l'ensemble du Québec en prônant une philosophie jeunesse dans l'ensemble de ses actions. Il devient important de considérer les jeunes d'aujourd'hui puisqu'ils seront les citoyens de demain.

Pour y parvenir, les solutions sont multiples, mais devront être développées et mises en place. En espérant que cet avis apportera un éclairage juste et que les recommandations faites sauront aider les acteurs concernés à agir concrètement en fonction des jeunes.

En terminant, le Conseil jeunesse de Montréal tient à remercier toutes les personnes qui ont collaboré à la production de cet avis. L'aide apportée par toutes les personnes rencontrées a été très précieuse et a permis l'élaboration de recommandations riches et pertinentes.

⁴⁷ À l'exception du Centre-du-Québec, Institut de la statistique du Québec, 2003

BIBLIOGRAPHIE

- ALLEYN, Patrick. *La bataille des terrains*, Recto verso, n° 301, mars-avril 2003, p. 6-10.
- ANCTIL, Hervé. *Identité et appartenance*, RND : revue Notre-Dame, 101, n° 5, mai 2003, p. 1-28.
- AUDET, Isabelle. *Qui sont les 18-24 ans ? Au revoir, papa maman !* La Presse, Mon toit, samedi 18 septembre 2004, p. 1.
- BELLOT, Céline. *Les besoins en logement des jeunes en situation de rue*, Ville de Montréal : Rapport de recherche, mai 2003, 27 p.
- BELLOT, Céline. *Le monde social de la rue : expériences des jeunes et pratiques d'intervention à Montréal*, École de criminologie, Université de Montréal : thèse de doctorat, 2001.
- BERNIER, Serge. *Les succès*, Indicateurs d'activités culturelles, Institut de la statistique du Québec. Chapitre 6, mai 1997.
- BISSON, Bruno. *Une décision « déraisonnable »*, Nouvelles générales, mercredi 24 novembre 2004, p. A2.
- BOUSQUET, Richard. *Où s'en va le logement social ?* Recto verso, n° 274, sept.-oct. 1998. p. 4-6.
- BRASET, Rose-Line. *Agir pour l'habitation*, Municipalité, 33, n° 2, mars-avril 2002, p. 29.
- BRASET, Rose-Line. *L'habitation au Québec : un vaste chantier social et économique*, Municipalité, 34, n° 1, hiver 2003, p. 23-24.
- CASTONGUAY, Alec. *Un cinq et demi à 1350 \$ par mois ! Le secteur du logement demeure en crise*, Les prix augmentent beaucoup, l'offre très peu. *Le Devoir*, Mercredi 3 décembre 2003. [en ligne] <http://www.ledevoir.com/2003/12/03/42052.html>
- CHISHOLM, Sharon. *Le logement abordable dans les collectivités urbaines du Canada : étude documentaire*, Société Canadienne d'hypothèque et de logement. SCHL, au cœur de l'habitation : rapport de recherche. juillet 2003, 73 p.
- COMITÉ NATIONAL DES JEUNES DE LA CSN. *L'urgence d'une meilleure intégration des jeunes pour une société plus forte et solidaire*, La situation des jeunes au Québec : portrait, analyse et enjeux. CSN, mars 1999, 60 p.
- CONSEIL CANADIEN DES ADMINISTRATEURS EN TRANSPORT MOTORISÉ. *Le problème des accidents liés à l'alcool au Canada : 2001*, Transport Canada, juillet 2003, 218 p.
- CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC. *Flexibilité accrue et formation continue : les préalables pour un marché du travail équilibré*, juin 2002, 14 p.
- CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. *Les jeunes de Montréal : Portraits statistiques régionaux*, 2002, 17 p.
- CÔTÉ, Hélène. *Pour en finir avec l'adocentrisme : « Moi, je dis F*** la jeunesse! »*, Présence magazine, 12, n° 90, mai 2003, p. 11-14.
- COUTURIER, Benoît. *L'urbanité pour tous*, Possibles, 26, n°s 1-2, hiver-printemps 2002, p. 253-266.
- DAHLANDER, Micheline. *La rengaine du proprio*, Recto verso, n° 298, sept.-oct. 2002, p. 17-18.
- DUBUC, André. *Le marché de l'habitation restera vigoureux en 2005*, *Les Affaires*, immobilier, samedi 11 décembre 2004, p. 39.
- DUCHARME, Marie-Noëlle et Yves VAILLANCOURT. *Portrait des organismes sans but lucratif d'habitation sur l'île de Montréal*, Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS), avril 2002, 100 p.
- ELKOURI, Rima. *Condopolis*, La Presse, nouvelles générales, mardi 23 novembre 2004, p. A7.
- FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. *Plateforme de revendications : Montréal, au cœur de la jeunesse*, Sommet de Montréal – été 2002, Université de Montréal, 3 juin 2002, 34 p.
- FORTIN, Karine. *Populaires, les unions libres*, *Le Devoir*, les actualités, vendredi 12 juillet 2002, p. A2.
- GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*, Collection U, Éditions Armand Colin, Paris, 1997, 247 p.

GAUDET, Stéphanie. *La responsabilité dans les débuts de l'âge adulte*, Lien social et Politiques – RIAC, 46, automne 2001, p. 71-83.

GAUTHIER, Madeleine et Jean-François GUILLAUME. *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, Collection culture et société, Éditions de l'IQRC, Québec, 1999, 269 p.

GAUTHIER, Madeleine. *Regard sur... La Jeunesse au Québec*, Éditions de l'IQRC, Québec, 2003, 155 p.

KRAUS, Deborah et Margaret EBERLE. *Moyens novateurs de produire des logements abordables*, Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine, Société Canadienne d'hypothèque et de logement, janvier 1998, 28 p.

LAVENU, Daniel. *Activités du temps libre et socialité de jeunes à la sortie de l'adolescence*, Loisir et société, Vol. 24, n° 2, automne 2001, p. 403-430.

LEDUC, Louise. *Qui sont les 18-24 ans ? De la « flexploitation » à la promotion*, La Presse, Actuel, jeudi 16 septembre 2004, p. 2.

LEMIRE, Marc. *Les nouveaux lieux sociaux*, Présence magazine, 8, n° 58, mai 1999, p. 3-4.

MARGISON, Sharon. *Enfin chez moi ! Partager les réussites : le logement pour les jeunes*, Forum des prix d'excellence en habitation de la SCHL : Points saillants du forum, Société Canadienne d'hypothèque et de logement, 1998, 39 p.

MARSAN, Jean-Sébastien. *Sans-logis : le 1^{er} juillet, improvisation et laisser-aller !* Recto verso, n° 292, sept.-oct. 2001, p. 36-40.

MAUNAYE, Emmanuelle et Marc MOLGAT. *Les jeunes adultes et leurs parents : Autonomie, liens familiaux et modes de vie*, Collection culture et société, Éditions de l'IQRC, Québec, 2003, 226 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. *Les pratiques culturelles des Québécoises et Québécois 1999, dossier statistique*, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, décembre 2000, 333 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. *Jeunes et culture, faits saillants*, 21 février 2000, 16 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. *Les pratiques culturelles des jeunes de 15 à 35 ans en 1999*, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, juin 2000, 64 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Indicateurs de l'éducation – édition 2004*, 2004, 148 p.

MOLGAT, Marc. *La précarisation de la situation résidentielle des jeunes au Québec*. INRS – Culture et société, société d'habitation du Québec, décembre 1996, 118 p.

MOLGAT, Marc. *Les difficultés de l'insertion résidentielle et la détérioration des conditions de logement des jeunes ménages au Québec*, INRS – Culture et société, Observatoire jeunes et société, Société d'habitation du Québec. novembre 1999, 101 p.

PARAZELLI, Michel. *Le sens des pratiques urbaines des jeunes de la rue à Montréal*, Montréal : Collectif de recherche sur l'itinérance, 2000.

ROSE, Damaris. *Le logement des jeunes au Canada, Société Canadienne d'hypothèque et de logement*. SCHL, au cœur de l'habitation : rapport de recherche, Série sur les besoins particuliers de logement, 1998. 51 p.

SCHERLOWSKI, David. *Mode d'occupation non traditionnel : Rapport final*, Société Canadienne d'hypothèques et de logement, 2000, 276 p.

SOUCHARD, Maryse, Denis SAINT-JACQUES et Alain VIALA. *Les jeunes : Pratiques culturelles et engagement collectif*, Collection Études culturelles, Éditions Nota bene, Québec, 2000, 298 p.

STATISTIQUE CANADA, Division de la démographie, *Estimations de la population*, 1^{er} juillet 2003.

STATISTIQUE CANADA, *Recensements du Canada, 1996 et 1991*, Institut de la statistique du Québec, Direction des normes et de l'information, 1999.

STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*.

STATISTIQUE CANADA, *Recensements du Canada*, 2001.

STATISTIQUE CANADA, CANSIM, tableau 051-0001, 1^{er} juillet 2003.

TOMALTY, Ray. *Guide d'élaboration d'une stratégie municipale relative au logement abordable*, Société Canadienne d'hypothèque et de logement, SCHL, au cœur de l'habitation : rapport de recherche. Série sur le logement abordable et financement de l'habitation, Septembre 2001, 79 p.

TRAHAN, Julie. *Les jeunes travailleurs*, RND : Revue Notre-Dame, 99, n° 7, juillet-août 2001, p. 1-28.

VACHON, Isabelle et al. *NETendances 2003 (version abrégée), Utilisation d'Internet au Québec*, CEFRIO, Léger Marketing, janvier 2004, 73 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Annuaire statistique 2003*, Service du développement économique et urbain, Direction de l'habitation, Division de l'expertise et du soutien au développement résidentiel, 2003, 100 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Les jeunes en tête... Bilan des réalisations*, 3^e trimestre 2000, 55 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Compte rendu du Sommet de Montréal 5 et 6 juin 2002*, Secrétariat du Sommet de Montréal, 19 juillet 2002, 58 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Études des besoins en sports et loisirs du quartier de Rivière-des-Prairies en lien au complexe Boscoville*, Service des sports, des loisirs et du développement social, Région de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, octobre 2001, 70 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Sondage sur la satisfaction de la population montréalaise à l'égard de l'offre de service municipale en sports et loisirs*, SOM recherches et sondages, Sommet de Montréal, Direction des sports et des loisirs, 7 mai 2003, 39 p.

LISTE DES GRAPHIQUES ET DES TABLEAUX

Graphiques

Graphique 1 : Revenu annuel personnel (avant impôt), p.2

Graphique 2 : Population vivant sous le seuil de faible revenu (avant impôt), selon du soutien économique du ménage à Montréal, 2002, p.6

Graphique 3 : Ménages non familiaux de deux personnes ou plus, selon l'âge du soutien du ménage à Montréal et dans la CMM, 2001, p.12

Graphique 4 : Personne avec qui les répondants demeurent selon le revenu annuel moyen (avant impôt), p.15

Tableaux

Tableau 1 : Dernier diplôme obtenu, p.2

Tableau 2 : Les principales préoccupation des jeunes s'ils s'étaient maires, p.3

Tableau 3 : Répartition selon l'état matrimonial et le groupe d'âges au Québec, 2001, p.4

Tableau 4 : Salaire moyen selon l'âge à Montréal, 2002, p.6

Tableau 5 : Revenu médian selon l'âge de soutien du ménage à Montréal et dans la CMM, 2001, p.11

Tableau 6 : Prix d'entrée des institutions scientifiques de la Ville de Montréal, 2004, p.22

Tableau 7 : Fréquentation de musées de sciences tels que le Biodôme, le Planétarium, le Centre des sciences de l'espace ou la Cité de l'énergie, au cours des 12 derniers mois, Québec, 1999, p.22

Tableau 8 : Empêchements indiqués par les personnes qui désirent aller plus souvent à des spectacles, Québec, 1999, p.24

Tableau 9 : Influence de certains facteurs sur le choix d'une activité, p.26

Tableau 10 : Utilité des changements qui pourraient être apportés à la STM pour les 18 à 30 ans, p.26

Tableau 11 : Moyenne quotidienne d'heures consacrées à certains types d'activités selon le groupe d'âges, Québec, 1999, p.29

Tableau 12 : Nombre d'heures consacrées aux activités de loisirs par semaine selon l'âge, Québec, 1999, p.29

Tableau 13 : Assistance à des spectacles dans des boîtes de nuit et des bars au cours des douze derniers mois et nombre moyen de sorties par spectateur, Québec, 1999, p.30

Tableau 14 : Fréquentation des discothèques et des salles de danse au cours des douze derniers mois et nombre moyen de sorties par participant, Québec, 1999, p.30

Tableau 15 : Sortie au restaurant, le soir ou les fins de semaine, avec des parents ou des amis, Québec, 1999, p.31

Tableau 16 : Fréquence de la pratique du jogging, de la gymnastique ou du conditionnement physique au cours des douze derniers mois, Québec, 1999, p.31

Tableau 17 : Fréquence de la pratique d'un sport d'équipe au cours des douze derniers mois, Québec, 1999, p.32

Tableau 18 : Fréquence de la pratique d'un sport individuel au cours des douze derniers mois, Québec, 1999, p.32

Tableau 19 : Fréquentation des salles de cinéma au cours des douze derniers mois et nombre moyen de sorties par spectateur, Québec, 1999, p.33

ANNEXE 1 : LE QUESTIONNAIRE

Les quatre dernières pages de cet avis contiennent le questionnaire qui a été remis en 2004 aux jeunes de 18 à 30 ans de Montréal et des banlieues rapprochées.

Conseil jeunesse de Montréal

Le présent questionnaire cherche à faire ressortir la réalité des jeunes adultes de la ville de Montréal et de ses environs. Avec les données recueillies, le Conseil Jeunesse de Montréal pourra donner son avis sur la place des 18-30 ans à Montréal et ainsi démontrer qu'ils ont besoin d'être davantage pris en considération. Vous pouvez être assuré que les réponses recueillies dans ce questionnaire resteront confidentielles.

LIEUX DE SOCIABILITÉ

1- Parmi les activités suivantes, cochez celles que vous pratiquez habituellement et qui vous tiennent le plus à cœur : (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- | | |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Jouer de la musique | <input type="checkbox"/> Pratiquer un art (dessin, photographie, peinture) |
| <input type="checkbox"/> Écouter de la musique/concert | <input type="checkbox"/> Assister à des pièces de théâtre |
| <input type="checkbox"/> Pratiquer un sport | <input type="checkbox"/> Jouer dans une troupe de théâtre |
| <input type="checkbox"/> Aller au cinéma | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ |

2- Parmi les raisons suivantes, lesquelles vous incitent le plus à pratiquer une activité ? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- | | |
|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Changer les idées | <input type="checkbox"/> M'impliquer dans mon milieu |
| <input type="checkbox"/> Rencontrer d'autres personnes | <input type="checkbox"/> Me garder en forme |
| <input type="checkbox"/> Voir mes amis | <input type="checkbox"/> Parce que celle-ci m'intéresse |
| <input type="checkbox"/> Acquérir de nouvelles connaissances | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ |

3- Parmi cette liste d'activités, quelles sont celles que vous ne pratiquez pas présentement mais que vous aimeriez pratiquer ?

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Jouer de la musique (guitare, tam-tam, libre expression, violoncelle, batterie) | <input type="checkbox"/> Pratiquer un sport (escalade, cirque, plongée sous-marine, randonnée pédestre, kick boxing, escrime) |
| <input type="checkbox"/> Mise en forme (aérobic, aquaforme) | <input type="checkbox"/> Des cours de gestion de placement, de journalisme |
| <input type="checkbox"/> Apprendre une nouvelle langue (allemand, anglais, espagnol, japonais, arabe) | <input type="checkbox"/> Faire de l'animation cinématographique, comédie musicale, jouer dans une troupe de théâtre, etc. |
| <input type="checkbox"/> Pratiquer un art (dessin, photographie, argile, céramique, graffiti, dessins animés) | <input type="checkbox"/> Cours de danse (hip-hop, baladi, salsa, funky) |
| | <input type="checkbox"/> Cours de connaissance des vins, cuisine du monde |

4- Tous les choix de la question précédente sont des activités offertes par la ville de Montréal dans un centre de loisir ou autre. Si vous avez coché un de ces choix, pourquoi ne pratiquez-vous pas cette activité malgré qu'elle soit accessible?

- | | |
|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Manque de temps | <input type="checkbox"/> Ces activités ne sont pas adaptées à mes attentes |
| <input type="checkbox"/> Manque d'argent | <input type="checkbox"/> Personne ne veut y participer avec moi |
| <input type="checkbox"/> Situé trop loin de la maison | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |
| <input type="checkbox"/> Je ne connaissais pas ce service | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ |

5- Fréquentez-vous le centre communautaire ou la maison de la culture de votre arrondissement?

- | | |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui, souvent | <input type="checkbox"/> Non, ça ne m'intéresse pas |
| <input type="checkbox"/> Oui, rarement | <input type="checkbox"/> Non, je ne connais pas leurs services |

6- Y a-t-il des activités sportives ou culturelles que vous aimeriez pratiquer et qui ne sont pas offertes par la ville de Montréal?

- | | |
|------------------------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui, précisez : _____ | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------------------------|------------------------------|

POUR DONNER UNE PLACE AU 18-30 ANS

27- Outre les coopératives d'habitation et les logements sociaux, auriez-vous des propositions à faire à la ville de Montréal pour faciliter l'accès à un logement adéquat pour les jeunes ?

- | | |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> De meilleurs prix dans les campus d'études | <input type="checkbox"/> Une garantie de paiement pour les propriétaires |
| <input type="checkbox"/> Une meilleure publicité des ressources | <input type="checkbox"/> Une allocation de logement pour les jeunes |
| <input type="checkbox"/> Une nouvelle forme d'habitation sociale | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ |

QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRALES

28- De quel sexe êtes-vous ?

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Féminin | <input type="checkbox"/> Masculin |
|----------------------------------|-----------------------------------|

29- Quelle âge avez-vous ? _____ ans

30- De quelle origine ethnique êtes-vous ?

- | | |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Québécois d'origine francophone | <input type="checkbox"/> Québécois d'origine, _____ |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|

31- Combien d'enfants avez-vous ? _____ enfants

32- Quelle est votre état civil ?

- | | |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Célibataire | <input type="checkbox"/> Couple avec engagement et cohabitation |
| <input type="checkbox"/> Relation sans engagement | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ |
| <input type="checkbox"/> Couple avec engagement sans cohabitation | |

33- En moyenne, combien d'heures travaillez-vous par semaine ?

- | | |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Je ne travaille pas pour le moment | <input type="checkbox"/> Entre 15 heures et 34 heures par semaine |
| <input type="checkbox"/> Moins de 15 heures par semaine | <input type="checkbox"/> 35 heures et plus |

34- Êtes-vous présentement aux études ?

- | | |
|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui, à temps plein | <input type="checkbox"/> Non, c'est terminé pour moi à court terme |
| <input type="checkbox"/> Oui, à temps partiel | <input type="checkbox"/> Non, mais je compte y retourner d'ici peu |

35- Quelle est le dernier diplôme que vous avez obtenu ?

- | | |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Primaire ou moins | <input type="checkbox"/> Baccalauréat |
| <input type="checkbox"/> Diplôme d'études secondaires (DEP) | <input type="checkbox"/> Maîtrise ou Doctorat |
| <input type="checkbox"/> Diplôme d'études collégiales | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ |

36- Quel est environ votre revenu annuel personnel, tout compris (avant impôt) ?

- | | | |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Moins de 5 000\$ | <input type="checkbox"/> De 10 000\$ à 24 999\$ | <input type="checkbox"/> Plus de 60 000\$ |
| <input type="checkbox"/> De 5 000\$ à 9 999\$ | <input type="checkbox"/> De 25 000\$ à 59 999\$ | |

37- Si vous étiez maire pour une journée, que voudriez-vous changer pour favoriser la place des 18-30 ans à Montréal ?

Commentaires

Merci !

POUR DONNER UNE PLACE AU 18-30 ANS

7- Quels sont les endroits que vous fréquentez qui vous permettent de rencontrer de nouvelles personnes ?
(Vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- | | |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> L'école | <input type="checkbox"/> Dans mes activités sportives ou de loisirs |
| <input type="checkbox"/> Le travail | <input type="checkbox"/> Soirées privés entre amis |
| <input type="checkbox"/> Les bars ou café | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ |

8- Seriez-vous intéressé à fréquenter un endroit pour les jeunes de 18 à 30 ans aménagé pour socialiser avec de nouvelles personnes ?

- Oui Peut-être Non, pourquoi : _____

9- Si oui, que pourrions-nous retrouver dans cet endroit ? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- | | |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> De l'aide pour la recherche d'un logement | <input type="checkbox"/> De l'aide pour la recherche d'emploi |
| <input type="checkbox"/> Un endroit style «bar» pour discuter | <input type="checkbox"/> Des activités de loisirs et sportives adaptées au 18-30 ans |
| <input type="checkbox"/> Des ordinateurs | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ |

ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

10- Parmi les choix suivants quels sont ceux qui vous limite lorsque vient le temps de choisir une activité ?

| | Beaucoup | Assez | Peu | Pas du tout |
|----------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| ★ L'argent | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ★ Le temps | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ★ La difficulté d'accès (loin de la maison) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ★ Le manque de choix ou activités correspondant à mes intérêts | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ★ Être seul à vouloir faire cette activité | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ★ Autre, précisez : _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

11- En moyenne, quel pourcentage de votre budget allouez-vous pour vos loisirs ?

- | | |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Moins de 5% de mon budget | <input type="checkbox"/> Entre 21% et 40% de mon budget |
| <input type="checkbox"/> Entre 5% et 20% de mon budget | <input type="checkbox"/> Plus de 40% de mon budget |

12- Vous arrive-t-il de vous priver de faire une activité à cause de votre budget ?

- Oui, souvent Oui, quelquefois Non, jamais

13- Quel est le degré d'utilité des changements suivants qui pourraient être apporté à la STM pour les 18-30 ans ?

| | Très utile | Assez utile | Peu utile | Pas du tout utile |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| ★ Passer l'âge de la carte à tarif réduit de 18-25 ans à 18-30 ans | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ★ Offrir la carte tarif réduit à tous les étudiants (temps partiel) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ★ Repousser l'heure de fermeture des métros | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ★ Augmenter le nombre de métros en dehors des heures de pointe | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ★ Offrir la carte tarif réduit à tous les jeunes de 18 à 30 ans | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

14- Connaissez-vous la carte accès Montréal ?

- Oui, mais je ne l'ai pas Oui, et j'en ai une Non

15- Seriez-vous intéressé par une carte d'escompte jeunesse vous permettant d'obtenir des rabais dans différents endroits à Montréal ?

- | | |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui, je l'achèterais sur le champs | <input type="checkbox"/> Non |
| <input type="checkbox"/> Oui, mais ça dépend des rabais | <input type="checkbox"/> Ne sais pas |

LOGEMENT

16- Où habitez-vous présentement ?

Sur l'île de Montréal → Quelle quartier ?

En banlieue (rive-nord ou rive-sud)

Autre, précisez : _____

17- Avec qui habitez-vous présentement ?

Chez mes parents ou sous autorité parentale

En appartement, seul(e) → passez à la Q19

En appartement, en colocation → passez à la Q19

En appartement avec conjoint(e) → passez à la Q19

18- Quelles sont **les raisons principales** qui vous poussent à ne pas quitter la maison ? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

* Une fois la Q18 répondue, **Passez à la Q20**

J'attends la fin de mes études

Je n'ai pas assez d'argent

Je ne ressens pas le besoin de quitter

J'amasse de l'argent pour m'acheter une maison/condo

Je veux me trouver quelqu'un avec qui habiter

Autre, précisez : _____

19- Êtes-vous...

Locataire

Propriétaire

20- Même si vous n'êtes pas présentement en appartement, avez-vous déjà eu à louer un appartement ?

Non → passez à la Q22

Oui, une fois

Oui, 2 ou 3 fois

Oui, 4 fois ou plus

21- Parmi la liste de problèmes suivants, combien de fois avez vous été confronté à ceux-ci dans vos expériences de location ?

| | À chaque fois | Quelquefois | Une fois | Jamais |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| ★ Logement idéal mais loyer trop élevé pour mon salaire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ★ Logement insalubre | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ★ Loïn des services (épicerie, pharmacie...) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ★ Discrimination dû à l'âge (refus du propriétaire, restrictions) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ★ Refus ou problèmes à cause de références inexistantes | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ★ Autre, précisez : _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

22- Savez-vous ce que sont les coopératives d'habitation?

Non

Oui et je sais comment ça fonctionne

Oui mais je ne sais pas comment ça fonctionne

23- «Une coopérative d'habitation est une association formée dans le but d'offrir un logement à long terme à ses membres. La coopérative appartient conjointement à tous les membres et est contrôlée par ces derniers.» Seriez-vous intéressé à former ou être membre d'une coopérative jeunesse vous permettant ainsi un logement plus abordable ?

Beaucoup

Assez

Peu

Pas du tout

24- Pourquoi ? _____

25- Si vous étiez à la recherche d'un appartement, les logements sociaux seraient-ils pour vous une solution à la recherche d'un logement moins coûteux?

Beaucoup

Assez

Peu

Pas du tout

26- Pourquoi ? _____